

LA CHINE EN AFRIQUE

DES « DIPLOMATIES » ALTERNATIVES POUR DE NOUVEAUX ENJEUX SÉCURITAIRES

Sous la direction de

Alexandre Lauret, Mathieu Mérino, Carine Pina

ÉTUDE – n° 129



INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

LA CHINE EN AFRIQUE

DES « DIPLOMATIES » ALTERNATIVES POUR DE NOUVEAUX ENJEUX SÉCURITAIRES

Sous la direction de

Alexandre Lauret, Mathieu Mérino, Carine Pina

Pour citer cette étude

Alexandre Lauret, Mathieu Mérino, Carine Pina (dir.), *La Chine en Afrique : Des « diplomatisies » alternatives pour de nouveaux enjeux sécuritaires*, Étude 129, IRSEM, décembre 2025.

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-172628-4

DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

128. *Le retour du service militaire en Europe – De la suppression des conscriptions après la fin de la guerre froide à leur rétablissement relatif depuis 2022*
Maxime LAUNAY
127. *Surveiller sans voir : Les services de renseignement israéliens et l'échec du 7 octobre*
Clément RENAULT
126. *La puissance sans principe – Géopolitique du trumpisme*
Maud QUESSARD
125. *Estonie, Lettonie, Lituanie : de la périphérie au centre du débat stratégique européen*
Philippe PERCHOC
124. *L'état de siège sur le territoire métropolitain français – Approches historique, juridique et socio-géographique*
Maxime LAUNAY et Florian OPILLARD
123. *La guerre des fréquences – Vers une marchandisation de la ressource spectre/orbite ?*
Béatrice HAINAUT
122. *Quand la Chine frappe à la porte de la Nouvelle-Calédonie*
Anne-Marie BRADY
121. *Les wargames dans la formation de l'officier*
Yves AUFRRET (dir.)
120. *Les ambitions de la Russie et de la Chine en Méditerranée*
Céline MARANGÉ et Carine PINA
119. « *À bas le néocolonialisme !* » – *Résurgence d'un récit stratégique dans la Russie en guerre*
Maxime AUDINET
118. *Les houthistes et la mer Rouge*
Alexandre LAURET
117. *La marine turque – Un atout militaire pour l'OTAN ?*
Mayeul PAPPENS

ÉQUIPE

Directeur
Martial FOUCAULT

Directeur adjoint
ICA Benoît RADEMACHER

Secrétaire générale
Caroline VERSTAPPEN

Éditrice
Chantal DUKERS

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

<https://www.irsem.fr>



AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.

PRÉSENTATION DE L'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est l'organisme de recherche stratégique du ministère des Armées. Composé d'une cinquantaine de personnes, civiles et militaires, dont la plupart sont titulaires d'un doctorat, il est le principal centre de recherche en études sur la guerre (War Studies) dans le monde francophone. En plus de conduire de la recherche interne (au profit du ministère) et externe (à destination de la communauté scientifique) sur les questions de défense et de sécurité, l'IRSEM apporte un soutien aux jeunes chercheurs (la « relève stratégique ») et contribue à l'enseignement militaire supérieur et au débat public.

L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Europe, Espace transatlantique et Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.
- Le domaine Afrique - Asie - Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.
- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, a vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative

et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.
- Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.
- Le domaine Renseignement, anticipation et stratégies d'influence mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	8
INTRODUCTION	10
Alexandre Lauret, Mathieu Mérino et Carine Pina	
Déambulations dans les rues de Djibouti	10
Le tournant sécuritaire de la présence chinoise en Afrique : le devenir « puissance » de Pékin	13
L'Afrique, terrain du renouveau diplomatique chinois ?	16
De Djibouti au continent africain, d'une base militaire outre-mer à la multitude des enjeux sécuritaires.....	17
LA SANTÉ.....	22
D'une proto-diplomatie à un axe stratégique de la politique extérieure chinoise en Afrique	
Xavier Aurégan	
1949-2006 : essor et évolution de la médecine socialiste et internationaliste chinoise en Afrique	22
Depuis 2006, la santé vue comme un outil politique et commercial chinois en Afrique.....	26
Conclusion	30
L'INFLUENCE INFORMATIONNELLE DE LA CHINE EN AFRIQUE FRANCOPHONE.....	31
Le récit comme arme	
Selma Mihoubi	
La doctrine chinoise d'influence informationnelle : une stratégie non coercitive ?	31
Le dispositif médiatique chinois en Afrique de l'Ouest francophone	33
Récits et modes opératoires des médias internationaux chinois en Afrique francophone	35
Les limites de la stratégie d'influence informationnelle de Pékin	37
Conclusion	38
L'ENGAGEMENT CROISSANT DE LA CHINE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE	39
Quentin Couvreur	
L'Afrique, principal théâtre des déploiements de casques bleus chinois ...	40
La Chine, un acteur majeur du financement du maintien de la paix en Afrique	43
Au-delà des troupes et du financement, un investissement multidimensionnel.....	44
Conclusion	47
LA PROTECTION DES INTÉRÊTS CHINOIS EN AFRIQUE.....	48
Carine Pina	
Le renforcement d'une protection consulaire à plusieurs niveaux.....	51
La projection internationale des moyens régaliens de sécurité	53
Conclusion	58

UN SYSTÈME FRAGMENTÉ DE SÉCURITÉ PRIVÉE AUX CARACTÉRISTIQUES CHINOISES EN AFRIQUE.....	59
Simon Menet	
Un marché de la force chinois strictement encadré et centré sur la demande intérieure.....	60
Une internationalisation croissante des ESP chinoises en Afrique	62
Une offre alternative de services de sécurité par les diasporas chinoises... Conclusion	65
L'ŒIL DE L'EXPERT	69
<i>Chinese Private Security Companies' Footprint in Africa: Implications for Military Strategy</i>	
Alessandro Arduino	
<i>Mapping Chinese PSCs' Footprint in Africa.....</i>	<i>70</i>
<i>Services and Capabilities</i>	<i>71</i>
<i>Africa: From Multi-Domain Operations Support to Cybersecurity.....</i>	<i>73</i>
<i>Conclusion</i>	<i>73</i>
LES CONTRIBUTEURS	75

Les contributions réunies dans ce volume sont, en partie, issues de la table ronde « Chine/Afrique », organisée le 28 mai 2025 à l’Institut de recherche stratégique de l’École militaire (IRSEM).

RÉSUMÉ

L'installation, à partir de 2016, de la première base chinoise en dehors du territoire national s'est faite en Afrique, plus précisément à Djibouti. Cette installation ne doit rien au hasard ; elle marque un tournant diplomatique, sécuritaire et géopolitique majeur pour la Chine. En effet, depuis plus de deux décennies, les relations sino-africaines connaissent un essor continu, faisant de « l'Empire du milieu » le premier partenaire commercial de l'Afrique. En 2024, leurs échanges s'élevaient à près de 300 milliards de dollars américains. Cette présence chinoise, insérée plus largement dans le vaste projet des routes de la soie, se manifeste dans divers domaines aussi bien économique que sanitaire, culturel ou encore informationnel.

Toutefois, le renforcement de l'empreinte chinoise a aussi des conséquences inattendues pour Pékin. Plus la Chine s'implante en Afrique, plus ses autorités sont confrontées à de nouveaux défis, notamment politiques et sécuritaires. Ainsi, l'image de la Chine sur le continent africain a évolué. Autrefois perçue comme un allié désintéressé, elle est désormais souvent associée à une puissance dominante. La Chine est, par exemple, critiquée pour sa politique axée sur la rentabilité et la question de l'endettement, détenant une part significative de la dette publique de certains pays africains. Ses investissements massifs dans les infrastructures (ports, transports, énergies, télécommunications) et la présence de plus de deux millions de ressortissants chinois ont transformé son rapport au continent. Pour certains acteurs africains, la Chine n'est qu'une puissance néocoloniale de plus cherchant sa part du « gâteau africain ». Les petits commerçants chinois sont accusés de concurrence déloyale et les pratiques parfois autoritaires de certains contremaîtres sont mal perçues. En période de crise, les ressortissants chinois deviennent aussi, à l'instar des puissances occidentales, des cibles, obligeant alors Pékin à organiser des évacuations.

Dans ce contexte, nous observons, depuis plusieurs années, une montée en puissance sécuritaire de la Chine en Afrique. Pékin est dorénavant contraint de développer une véritable politique sécuritaire pour protéger ses intérêts croissants. En fait, le tournant sécuritaire chinois marque une évolution de sa diplomatie sur fond d'éviction quasi totale de Taïwan du continent africain. Ce repositionnement stratégique inclut désormais les infrastructures, la santé, les échanges culturels et la

LA CHINE EN AFRIQUE

sécurité intérieure. Aussi, cette étude ambitionne d'explorer la montée en puissance de la Chine en Afrique, en s'appuyant sur les différentes interventions réalisées à l'occasion d'une table ronde, organisée le 28 mai 2025 dans l'amphithéâtre Foch par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), et portant sur « la Chine en Afrique : des “diplomatie” alternatives pour de nouveaux enjeux sécuritaires ». Ainsi, les auteurs appellent à déconstruire les cadres d'analyse occidentalo-centrés pour comprendre les formes alternatives de diplomatie déployées par Pékin, de la rue au continent en passant par les missions internationales de maintien de la paix. La nouveauté n'est pas tant l'émergence d'une diplomatie sécuritaire chinoise que la construction d'un système sécuritaire chinois multiscalaire impliquant une pluralité d'acteurs. L'Afrique est alors un observatoire précieux des mutations de la gouvernance internationale et extraterritoriale chinoise qui doit nous permettre de mieux comprendre la diplomatie aux facettes multiples de la Chine en tant que puissance internationale.

INTRODUCTION

Alexandre Lauret, Mathieu Mérino et Carine Pina

DÉAMBULATIONS DANS LES RUES DE DJIBOUTI

Au printemps 2016, la scène politique djiboutienne est en pleine effervescence¹. Deux raisons principales expliquent cette agitation. D'une part, la campagne présidentielle bat son plein : le président sortant, Ismaël Omar Guelleh brigue alors un quatrième mandat. Sans surprise, il est réélu le 8 avril avec plus de 86,28 % des suffrages². Il faut dire que l'opposition véritable est en exil, principalement en Europe, tandis que l'opposition tolérée sur place est si étroitement contrôlée qu'elle en vient, officieusement, à appeler à voter pour le candidat de l'ex-parti unique, le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP)³. D'autre part, en toile de fond de ces festivités électorales, une deuxième actualité vient accentuer cette effervescence : quelques mois plus tôt, à la fin de l'année 2015, la Chine a officialisé l'installation de sa première base militaire hors de son territoire national, plus précisément à Djibouti.

Pour une grande partie de la population, notamment les commerçants et les fonctionnaires, cette nouvelle est porteuse d'espoirs – économiques pour les uns, diplomatiques pour les autres. Les commerçants, s'inspirant de l'expérience française, imaginent déjà les bénéfices à tirer des besoins quotidiens des soldats chinois. Très vite pourtant, les espoirs s'émoussent : les militaires chinois restent confinés dans leur base, installée loin du centre-ville, et se font ravitailler directement depuis la Chine, via le port de Doraleh, désormais sous concession chinoise depuis 2018⁴. Finalement, le nouveau marché tant attendu ne verra jamais le jour.

-
1. Les informations ethnographiques relatives à Djibouti dans cette introduction sont extraites des carnets de terrain d'Alexandre Lauret (printemps 2016, années 2018 et 2019).
 2. Toujours en poste, il a depuis été réélu pour un cinquième mandat le 9 avril 2021.
 3. Depuis 1992, un relatif multipartisme a été instauré. En plus du RPP, trois partis sont actuellement autorisés à Djibouti.
 4. Pour un historique des événements traitant de la concession chinoise du port de Doraleh, se référer aux différents articles du journaliste djiboutien Mahdi Ahmed, dont : Mahdi Ahmed & Man Mohamed Djama, « China Merchants Port Holdings et DP World devant le tribunal », *Human Village* [en ligne], février 2022.

Du côté des élites administratives et diplomatiques, en revanche, le ton est tout autre. L'arrivée de la Chine est interprétée comme une victoire stratégique : réussir à faire coexister sur un territoire aussi exigu que Djibouti les armées chinoise, américaine et française, relève presque du tour de force. Pour un des plus petits pays d'Afrique, souvent perçu comme périphérique dans les relations internationales, cette capacité à jongler avec des puissances concurrentes est considérée comme une preuve de savoir-faire diplomatique⁵. Une telle lecture en dit long, non seulement sur les ambitions de l'État djiboutien, mais aussi sur la manière dont sont construites les représentations de la diplomatie dans les contextes postcoloniaux.

Dans les rues de Djibouti, la population s'empare aussi de cette actualité à sa manière. Dans les cafés, une rumeur circule avec ironie : les Américains, furieux de l'arrivée des Chinois, auraient « tapé du poing sur la table », exigeant du président djiboutien qu'il renonce à l'accord. Ce dernier leur aurait alors rétorqué, imperturbable : « Les Chinois nous offrent plus de trois milliards de dollars américains (USD) pour cette base. Donnez-nous-en quatre, et nous en reparlerons⁶. » Véridique ou non⁷, l'anecdote est révélatrice ; elle condense, en quelques mots, une vision populaire des rapports de force mondiaux et illustre la façon dont les récits subalternes⁸ viennent s'entrelacer avec les dynamiques diplomatiques plus formelles. Elle donne aussi à voir, en creux, une politique d'extraversion caractéristique de certains États africains, où la mondialisation des enjeux sécuritaires reconfigure les formes d'exercice du pouvoir, tout autant que les représentations qu'on en donne⁹.

Depuis lors, cette anecdote est venue enrichir un corpus plus large de rumeurs et de légendes urbaines locales, toutes liées à la présence militaire chinoise à Djibouti. Inaugurée en 2017, la base militaire chinoise – située à huit kilomètres de la capitale, à proximité du port de Doraleh également sous concession chinoise – a été construite dans une grande discréetion, à l'écart des regards curieux. Nombre de travailleurs

5. Sonia Le Gouriellec, *Djibouti. La diplomatie de géant d'un petit État*, Presses universitaires du Septentrion, 2020.

6. Il existe d'autres variantes de cette histoire, notamment à propos du prix qui est tantôt revu à la baisse, tantôt exorbitant.

7. Le bail conclu entre les gouvernements djiboutiens et chinois prévoit une redevance annuelle de 20 millions USD sur une période de dix ans avant toute possibilité de renégocier l'accord.

8. James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Amsterdam éditions, 2019.

9. Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol. 5, 1999, p. 97-120.

djiboutiens regrettent de ne pas avoir été recrutés pour les travaux de construction, tandis que, dans les cercles d'expatriés occidentaux, les spéculations vont bon train sur les capacités d'accueil de cette véritable forteresse. Les chiffres annoncés ont varié au fil des ans : on a d'abord évoqué la présence de 10 000 soldats, puis 4 000, 5 000, avant que ne circulent des estimations bien plus modestes – quelques centaines. Finalement, le consensus s'est stabilisé sur une capacité maximale d'accueil de 10 000 militaires chinois.

En 2018, une rumeur tenace émerge : les forces américaines accusent la base chinoise d'utiliser des lasers qui auraient temporairement aveuglé un pilote de l'US Air Force, l'empêchant ainsi de décoller de l'aéroport international de Djibouti. Manque de preuves, récit confus – l'affaire tourne court. Un diplomate djiboutien, interrogé en 2021, résumait avec ironie : « La base est à l'ouest, la piste de décollage est orientée vers l'est. » L'intox semble alors évidente. La même année, un nouvel épisode alimente les spéculations : la construction, sur le golfe de Tadjourah, d'une jetée de près de 400 mètres, reliant directement la base militaire au littoral. Le chantier, très vite repéré par les militaires français et américains, suscite quiproquos, silences gênés et interrogations persistantes quant aux marges de manœuvre réellement accordées à Pékin sur le sol djiboutien. Tandis que le gouvernement local niait jusqu'à l'existence même du projet, il demeure incertain s'il s'agissait là d'un déni stratégique ou si la Chine a agi unilatéralement. Une chose, cependant, ne fait plus débat. Comme le confiait un marin français : « C'est devenu un excellent moyen de suivre les mouvements de la marine chinoise [...] La jetée est un peu notre baromètre. On y a vu accoster tous types de bâtiments militaires, des plus modestes aux plus imposants. On attend désormais avec impatience leur premier porte-avions¹⁰. »

Derrière les rumeurs persistantes et les manigances qui entretiennent le fantasme d'un Djibouti devenu « nid d'espions¹¹ », se profile en réalité un tournant diplomatique, sécuritaire et géopolitique majeur pour la Chine. L'installation de sa première base militaire à l'étranger, précisément sur le sol djiboutien, dépasse la simple volonté de sécuriser les voies maritimes reliant la Chine à l'Europe via la mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandeb. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large : celle de

10. Entretien officieux avec un marin français, Djibouti, 2024.

11. Jacques Follorou, « Djibouti, centre névralgique de la lutte contre le terrorisme et la piraterie », *Le Monde*, 23 juillet 2018.

la ceinture économique de la nouvelle route de la soie¹². Pour concrétiser cette ambition, Pékin déploie depuis plusieurs années un volet sécuritaire et militaire en Afrique, multipliant les exercices conjoints et les formations avec des partenaires tels que la Tanzanie ou le Mozambique. Parallèlement, les spéculations se multiplient autour de l'éventuelle implantation d'une seconde base militaire chinoise sur le continent, certains évoquant le Gabon, d'autres, plus réservés, citent simplement la région du golfe de Guinée¹³.

LE TOURNANT SÉCURITAIRE DE LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE : LE DEVENIR « PUISSANCE » DE PÉKIN

Cette étude collective explore la montée en puissance de la Chine sur le plan sécuritaire en Afrique, en analysant ses implications géopolitiques, économiques et sociales. Elle s'inscrit dans le prolongement d'un séminaire Afrique – une double table ronde organisée le 28 mai 2025 dans l'amphithéâtre Foch par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Pendant une demi-journée, chercheurs et militaires ont croisé leurs regards et partagé leurs expériences afin de mieux comprendre l'évolution de la posture sécuritaire chinoise sur le continent¹⁴. Loin de se limiter à l'ouverture d'une base militaire à Djibouti ou à quelques exercices conjoints avec des armées africaines, cette évolution marque une inflexion stratégique : Pékin est désormais contraint de repenser et d'organiser une véritable politique sécuritaire, à la mesure de ses intérêts croissants en Afrique.

Dans cette perspective, les contributions réunies dans cette étude adoptent une approche convergente : analyser les relations sino-africaines à travers le prisme de l'État chinois. Cette lecture appelle néanmoins un nécessaire rééquilibrage, un « match retour », en intégrant le point de vue des États africains et, au-delà, celui des sociétés civiles locales confrontées à la transformation du rôle de leur partenaire asiatique. Toutefois, cette dynamique dépasse une simple question de perspective : elle se situe à

12. Les nouvelles routes de la soie sont un projet stratégique chinois initié en 2013 et visant à relier économiquement la Chine à l'Europe, en intégrant les espaces d'Asie centrale par un vaste réseau de corridors routiers et ferroviaires. Surnommé le « projet du siècle » par le président Xi Jinping, ce programme vise à créer une nouvelle génération de comptoirs transnationaux. Notons que dans son versant maritime, ce réseau de routes commerciales inclut les espaces africains riverains de l'océan Indien.

13. Morgane Le Cam, « La sécurité en Afrique, priorité croissante de la Chine pour préserver ses intérêts commerciaux », *Le Monde Afrique*, 5 septembre 2024.

14. Cette étude ne présente que les contributions des chercheurs.

la croisée de deux champs d'analyse et de recherche. D'une part, l'étude des interactions multiformes entre la Chine et les pays africains ; d'autre part, une observation indirecte des logiques internes de l'État chinois, à partir de terrains extraterritoriaux. Cette approche s'impose d'autant plus que l'accès aux terrains politiques chinois est devenu de plus en plus restreint pour les chercheurs étrangers¹⁵, rendant les contextes africains particulièrement précieux pour observer les mutations de la gouvernance et de l'interventionnisme chinois à l'international.

Au fil de ces observations, un constat s'impose : l'image de la Chine en Afrique s'est profondément transformée – souvent à son désavantage, y compris auprès de ses partenaires historiques. Autrefois perçue comme une alliée désintéressée, porteuse de solidarité et de coopération – notamment dans le domaine médical au cours de la seconde moitié du XX^e siècle¹⁶ – la Chine est aujourd'hui fréquemment associée à une puissance dominante, dont la présence soulève de plus en plus d'interrogations. Devenue le premier partenaire économique du continent, elle a substitué à sa logique d'entraide une politique davantage orientée vers la rentabilité, centrée notamment sur la question de l'endettement. Si elle détient environ 20 % de la dette publique africaine, ce chiffre global masque des disparités marquées¹⁷ : près de 30 % de la dette de l'Angola et de la Zambie, environ 50 % pour la Guinée équatoriale et jusqu'à 80 % pour Djibouti. Dans ce contexte, il devient difficile pour Pékin de continuer à projeter l'image d'un partenaire neutre et solidaire, sans apparaître comme une puissance exerçant une forme de domination économique.

Ce basculement s'accompagne d'une intensification des investissements chinois sur le continent. La Chine est intervenue dans plus de 55 ports africains – en tant que bailleur, constructeur ou investisseur, voire les trois à la fois – un chiffre qui approche les 70 si l'on inclut les ports secs¹⁸. Elle s'illustre également par une présence massive dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau, de la santé ou encore des télécommunications. Chemins de fer, routes, barrages, centrales,

15. Nous parlons bien ici des terrains ayant pour objectif d'analyser et d'observer les sphères politiques, diplomatiques et étatiques de la République populaire de Chine.

16. Xavier Aurégan, *Chine, puissance africaine : géopolitique des relations sino-africaines*, Armand Colin, 2024.

17. « African countries with the highest debt to China », *Africa View Facts*, 17 mai 2025.

18. Xavier Aurégan, « La présence économique chinoise en Afrique, quelles réalisations ? », *Géoconfluence*, 14 avril 2025.

infrastructures portuaires et immeubles financés ou construits par des entreprises chinoises modifient en profondeur les trajectoires de développement des États africains. Parallèlement, la présence humaine s'est intensifiée : alors qu'on comptait environ 137 000 ressortissants chinois en 2001¹⁹, ils seraient aujourd'hui plus de deux millions²⁰.

C'est là tout le paradoxe de cette présence renforcée. En devenant une puissance internationale influente sur le continent, la Chine a rejoint le cercle – autrefois réservé aux États occidentaux – des puissances perçues comme vulnérables, exposées aux critiques des sociétés locales : journalistes, opposants politiques, acteurs de la société civile ou mouvements populaires. Son poids économique, démographique et diplomatique en fait une cible privilégiée, catalysant tensions et discours critiques. La mainmise croissante de Pékin sur les infrastructures stratégiques – ports, transports, ressources naturelles – alimente une perception de domination, dans laquelle la Chine apparaît comme un acteur venu réclamer sa part du « gâteau africain », au détriment des intérêts locaux. Cette image est accentuée par la présence de petits commerçants chinois, souvent accusés de concurrence déloyale, et par les pratiques autoritaires de certains contremaîtres chinois, perçues comme brutales par les travailleurs africains²¹. Dès lors, une vision de la Chine comme puissance néocoloniale s'impose progressivement, éloignée de l'idéal de coopération qu'elle revendique. En période de crise politique ou d'effondrement étatique, les ressortissants chinois deviennent eux aussi des cibles, ce qui oblige Pékin à organiser des évacuations similaires à celles des puissances occidentales. Ces opérations se sont multipliées au cours des dernières années : en Libye (2011, 2014), au Soudan du Sud (2016), en Éthiopie (2020) ou encore au Soudan (2023).

19. Malia Politzer, « China and Africa: Stronger Economic Ties Mean More Migration », *Migration Policy Institute*, 6 août 2008.

20. Voir ci-après la contribution de Carine Pina, « La protection des intérêts chinois en Afrique ».

21. Les médias occidentaux et africains relatent ainsi de nombreux faits divers (protestations, assassinats, pillage, etc.) concernant des commerçants et travailleurs chinois dans différents États d'Afrique (Congo démocratique, Algérie, Nigeria, Niger, etc.). À titre d'exemple, voici quelques références de la presse francophone : Habibou Bangré, « RDC : des Chinois pris pour cible à Kinshasa », *Le Monde Afrique*, 28 janvier 2015 ; « Nigeria : des hommes armés enlèvent trois employés chinois », *Le Figaro*, 6 janvier 2022 ; Han Zhen, « "Les Chinois sont des cibles faciles en Afrique", opinion d'un Chinois », *Le projet Afrique Chine*, 11 mai 2023.

L'AFRIQUE, TERRAIN DU RENOUVEAU DIPLOMATIQUE CHINOIS ?

L'Afrique constitue aujourd'hui un véritable laboratoire pour observer la manière dont la Chine – à travers son État, ses diasporas et son appareil économique – s'ouvre au monde et apprend à y composer en tant que puissance internationale. La complexité géographique, politique et sécuritaire du continent africain oblige Pékin à développer une diplomatie multiscalaire : à l'échelle continentale (avec ses 54 États), régionale (au travers des huit communautés économiques régionales), mais aussi à l'échelle nationale, en tenant compte des spécificités propres à chaque pays, voire à chaque culture.

Dans ce contexte, le tournant sécuritaire opéré par la Chine apparaît étroitement lié à l'évolution de sa diplomatie. Ce changement s'accompagne d'une redéfinition de ses priorités stratégiques, marquée notamment par un objectif désormais atteint : celui de l'éviction quasi totale de Taïwan du continent africain. Dès 1949, la reconnaissance exclusive de la République populaire de Chine (RPC) au détriment de Taïwan constituait un axe central de la diplomatie chinoise. Si Taïwan avait encore une trentaine de représentations diplomatiques en Afrique au début des années 1970, son influence s'est depuis largement effritée. Aujourd'hui, seuls l'Eswatini et le Somaliland – ce dernier n'étant pas reconnu par la communauté internationale – continuent d'entretenir des relations officielles avec Taipei²². Ce changement de paradigme diplomatique, désormais dégagé de l'obsession taïwanaise sur le continent, a ouvert la voie à un repositionnement stratégique plus large, dans lequel les enjeux sécuritaires ont pris une place croissante.

Il semble que la diplomatie chinoise ainsi que la politique sécuritaire qui l'accompagne, obéissent désormais à une logique dictée par l'expansion des intérêts économiques de la Chine en Afrique et par la nécessité de les défendre, à commencer par ses ressortissants à l'étranger. La singularité de l'approche chinoise, comparée à celle des puissances occidentales, apparaît dès lors relative : un siècle les sépare, et les contextes idéologiques comme technologiques ont profondément évolué. Cette réorientation incite à repenser la diplomatie chinoise à l'aune de ce virage sécuritaire, qui ne se limite pas à l'action militaire mais s'inscrit dans une logique plus vaste, incluant les infrastructures, la santé, les échanges culturels ou encore les dispositifs de sécurité intérieure. La

22. Djenabou Cissé, *Taïwan en Afrique : entre marginalisation diplomatique et résilience stratégique*, Fondation pour la recherche stratégique, 6 août 2025.

LA CHINE EN AFRIQUE

« proto-diplomatie médicale » des années 1950 peut ainsi être interprétée comme un moyen, relativement peu coûteux, d'affirmer la présence internationale d'un État alors encore considéré comme un pays émergent parmi d'autres. En substance, les objectifs d'expansion demeurant les mêmes, leurs effets sur les sociétés africaines tendent également à se reproduire. Le premier de ces effets est sans doute la perception croissante de la Chine comme une « puissance (néo)coloniale ». Ce ressenti, que l'on observe sur le terrain, traverse toutes les couches de la société africaine : les élites politiques, d'une part, face à la « diplomatie de la dette » qui conduit certains États très endettés à prendre leurs distances avec Pékin ; les classes populaires, d'autre part, lorsque la présence massive d'expatriés chinois crée une concurrence directe avec les commerçants locaux ou occupe les emplois réservés aux travailleurs autochtones. On peut rappeler, à cet égard, plusieurs épisodes de rejet violent des communautés chinoises installées en Zambie, à Madagascar, en Afrique du Sud ou encore en Centrafrique.

Les auteurs réunis dans cette étude soulignent chacun à sa manière l'urgence de déconstruire nos cadres d'analyse traditionnels, souvent marqués par une lecture occidentalo-centrée de la diplomatie. Comprendre les dynamiques chinoises impose un exercice d'équilibrisme intellectuel : il faut apprendre à décentrer notre regard pour analyser des formes alternatives de diplomatie, pensées et déployées par Pékin selon ses propres logiques, à différentes échelles – de la rue au continent. En définitive, ce n'est pas nécessairement l'émergence récente d'une diplomatie sécuritaire chinoise qui est nouvelle, mais peut-être notre incapacité à l'avoir perçue. Les travaux précurseurs de Xavier Aurégan, notamment sur les coopérations sanitaires sino-africaines, offrent en ce sens des perspectives novatrices pour analyser ce repositionnement. Ils montrent comment la Chine articule sécurité, développement et diplomatie dans un modèle distinct de celui que nous connaissons.

DE DJIBOUTI AU CONTINENT AFRICAIN, D'UNE BASE MILITAIRE OUTRE-MER À LA MULTITUDE DES ENJEUX SÉCURITAIRES

À ce stade de la réflexion, il est désormais nécessaire d'analyser la diversité des acteurs impliqués dans la redéfinition du lien entre diplomatie et virage sécuritaire de la Chine en Afrique. Lors de notre séminaire de recherche à l'École militaire, nous avons structuré nos présentations autour de deux grandes catégories : d'une part, les diplomatises dites « alternatives » ; d'autre part, des formes plus classiques de diplomatie,

liées aux enjeux sécuritaires et à l'usage de la force. Cette distinction visait à mettre en lumière les spécificités propres à la diplomatie extérieure chinoise. Peut-on parler d'une singularité culturelle, civilisationnelle, voire d'une véritable « marque chinoise » dans la manière dont Pékin mène sa diplomatie ? En parallèle, il s'agissait d'interroger les dimensions plus traditionnelles de cette diplomatie, qui évoquent parfois les attributs d'une puissance internationale, voire impérialiste.

Cette typologie nous est apparue pertinente, notamment à la lumière des parallèles souvent établis entre la période coloniale occidentale (XIX^e-XX^e siècles) et l'arrivée récente de la Chine en Afrique, perçue par certains – aussi bien en Occident qu'en Afrique – comme une nouvelle forme de puissance coloniale. Un tel rapprochement est toutefois nuancé, voire remis en cause, par le premier texte de notre étude, celui de Xavier Aurégan. L'auteur y démontre comment la santé a constitué une forme de « proto-diplomatie » dès la fondation de la République populaire de Chine en 1949. Initialement fondée sur une solidarité idéologique entre communisme chinois et luttes indépendantistes africaines – puis élargie à un tiers-mondisme émergent – cette diplomatie sanitaire est progressivement devenue un vecteur central de la présence chinoise sur le continent.

Aux premiers dispensaires et personnels soignants ont rapidement succédé des institutions diplomatiques (ambassades, instituts Confucius), de grandes entreprises publiques, ainsi qu'une myriade de petits commerçants. Ce déploiement s'est accompagné d'une stratégie culturelle et informationnelle, à travers le développement des médias chinois en Afrique. Le texte de Selma Mihoubi éclaire particulièrement cet aspect, en montrant l'importance accordée par Pékin à la diffusion de ses médias sur le continent. Ces derniers ont pour fonction essentielle de renforcer, voire de légitimer, le discours solidaire de la Chine envers ses « frères africains », même si sa posture diplomatique, économique et sécuritaire a considérablement évolué.

Cette évolution, justement, tend à rapprocher la Chine d'une puissance aux caractéristiques plus classiques, notamment en ce qui concerne son rôle sécuritaire en Afrique. Ainsi, il convient de s'interroger sur l'expansion économique et commerciale de la Chine en direction de l'Afrique. Au-delà de l'intérêt national d'affirmation de la puissance, cette expansion ne viserait-elle pas, aussi, à favoriser la cohésion interne de la société chinoise ? En effet, les soubresauts de l'économie et le ralentissement de la croissance chinoise explique certainement le besoin de la « soupape

de sécurité sociale » que constitue l'expatriation des Chinois en Afrique. L'augmentation constante du nombre de travailleurs sur le continent a, sans doute, permis à l'État chinois de faire face à certaines tensions internes dues au chômage, à la pauvreté, au désir d'ascension sociale ou encore au manque de liberté. Si le phénomène d'expatriation paraît aujourd'hui plus modeste, il pourrait toutefois retrouver aisément un fort dynamisme. Ses répercussions sur les sociétés africaines s'en trouveraient alors renforcées : tensions accrues, multiplication d'incidents violents visant des ressortissants chinois et, par conséquent, demande croissante de protection de la diaspora par l'État chinois. Une telle évolution pourrait d'ailleurs compliquer le positionnement de Pékin sur le continent.

Face aux épisodes de violence ayant visé des Chinois en Afrique (Niger, République démocratique du Congo, République centrafricaine), les autorités chinoises tentent, semble-t-il, plutôt de minimiser ces incidents que de les combattre réellement. Les positions prises par la Chine dans les institutions de maintien de la paix des Nations unies, y compris sur le terrain, ont certes pour but de rassurer les ressortissants chinois dans les pays concernés, mais ont-elles une efficacité pratique en termes sécuritaires ? Les prises d'otages, notamment dans le Sahel, ne semblent pas se résoudre différemment de celles qui touchent les Occidentaux, c'est-à-dire une libération obtenue au prix du versement de rançons.

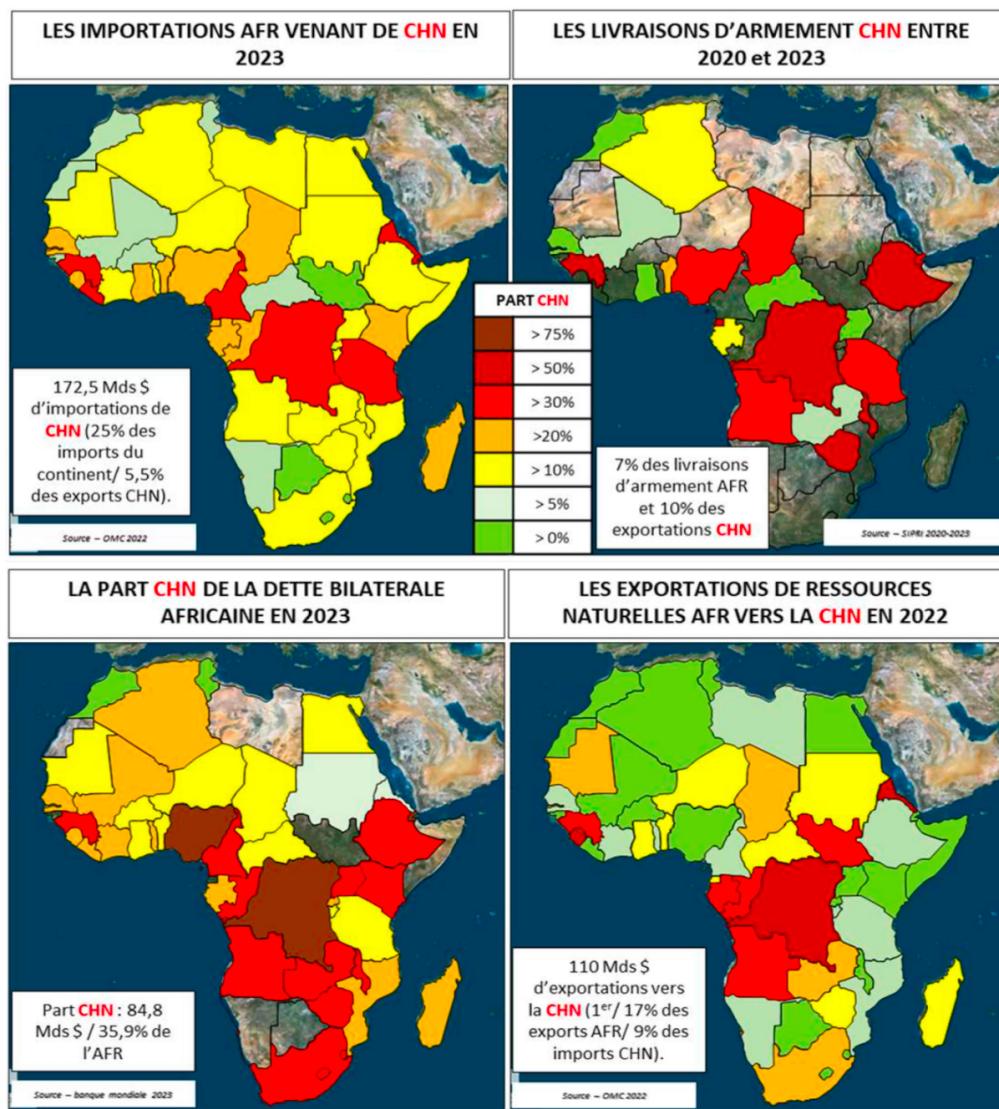
Si le texte de Quentin Couvreur montre clairement que la Chine s'implique, certes avec prudence, dans les missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (ONU), en revanche, celui de Carine Pina met en évidence une autre facette : l'intervention directe des forces de sécurité chinoises, principalement pour protéger les intérêts de l'État chinois, incluant ceux de ses ressortissants et opérateurs économiques sur place. Cette dualité – entre engagement prudent dans les cadres multilatéraux et volonté affirmée de sécuriser ses propres intérêts – révèle une stratégie sécuritaire encore en construction. Pékin semble chercher une voie propre, qui puisse éviter les erreurs de partenaires plus traditionnels des États africains, au premier rang desquels figure la France.

Cette recherche d'un modèle d'intervention alternatif conduit la Chine à expérimenter, voire à s'inspirer de pratiques déjà mises en œuvre par d'autres puissances comme la Russie ou bien les États-Unis. Le recours aux entreprises de services de sécurité et de défense (ESSD), analysé dans le texte de Simon Menet, illustre cette nouvelle orientation. L'auteur décrit en détail ce dispositif émergent, perçu comme un outil

LA CHINE EN AFRIQUE

politique destiné à maximiser la capacité de Pékin à défendre ses intérêts sur le continent africain. Cette réalité est d'ailleurs confirmée par Alessandro Arduino, expert reconnu de la Chine et des questions de sécurité. Comme il nous le rappelle dans son analyse sur l'empreinte des ESSD chinoises en Afrique, la Chine, notamment pour éviter une intervention militaire directe et limiter les coûts politiques, se tourne de plus en plus vers ces entreprises privées de sécurité.

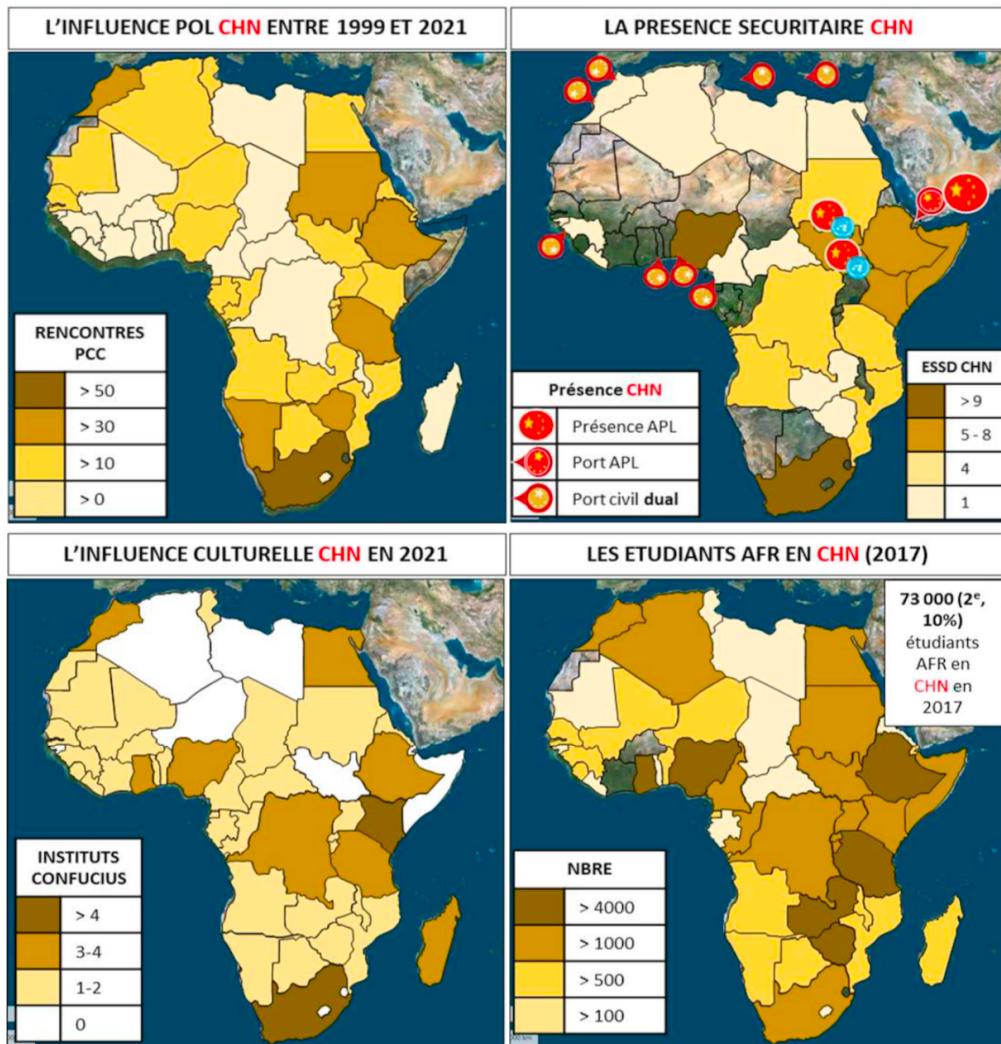
La présence économique chinoise en Afrique



Source : cartes réalisées par le chef de bataillon Artus Huon de Kermadec (CPCO, 2025).

LA CHINE EN AFRIQUE

L'influence chinoise en Afrique



Source : cartes réalisées par le chef de bataillon Artus Huon de Kermadec (CPCO, 2025).

LA SANTÉ

D'une proto-diplomatie à un axe stratégique de la politique extérieure chinoise en Afrique

Xavier Aurégan

Menée par le Premier ministre Zhou Enlai entre décembre 1963 et janvier 1964, la première tournée diplomatique chinoise en Afrique représente généralement le point de départ de la politique africaine de la Chine¹. Néanmoins, dès avril 1963, cette politique se matérialise *a priori* par l'ouverture d'une mission médicale chinoise en Algérie. Moins étudiée que d'autres secteurs de coopération, la santé a été – et reste encore aujourd'hui – un instrument prépondérant, central et stratégique de la projection chinoise sur le continent africain. La santé peut donc être qualifiée de proto-diplomatie chinoise en Afrique.

Partant, deux grandes phases permettent d'exemplifier cette politique sanitaire chinoise. Celle entre la proclamation de la République populaire de Chine en 1949 et 2006 tout d'abord, qui débute réellement en 1962 avec la sélection et la formation du personnel médical qui accompagne l'ouverture de la mission médicale algérienne. Celle débutant en 2006 ensuite, année du troisième Forum de coopération Chine-Afrique qui réaffirme l'importance de l'aide sanitaire chinoise sur le continent et qui se caractérise par la diversification des modalités d'intervention sanitaires chinoises en Afrique. Par la suite, les perspectives commerciales, y compris privées, s'enchevêtrent avec l'intervention publique et étatique. En cela, la santé forme bien un miroir grossissant des actuelles relations sino-africaines, mais aussi du rôle qu'entend jouer la Chine au sein du système sanitaire international.

1949-2006 : ESSOR ET ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE SOCIALISTE ET INTERNATIONALISTE CHINOISE EN AFRIQUE

Dès 1950 et la conférence nationale sur les soins de santé publique², les autorités chinoises ont privilégié, avec l'agriculture et la défense via

1. X. Aurégan, *Chine, puissance africaine – Géopolitique des relations sino-africaines*, Paris, Armand Colin, 2024.

2. T. Hesketh et X. Z. Wei, « Health in China. From Mao to market reform », *British Medical Journal*, 314 (7093), 1997, p. 1543-1545.

l'Armée populaire de libération (APL), le domaine de la santé en vue de réaliser le rattrapage priorisé par le pouvoir maoïste. Trois catégories de populations bénéficient alors de soins sommaires, tant du point de vue du personnel que de l'équipement : les travailleurs, les militaires et la paysannerie. Ce sont elles qui ont permis la Longue Marche et majoritairement soutenu le Parti communiste chinois (PCC).

Pendant les années 1950 et au début de la décennie 1960, le système de santé se structure donc en Chine : médecine préventive ; système d'assurance santé pour une partie des travailleurs du secteur public, en activité ou à la retraite ; soins médicaux gratuits généralisés aux fonctionnaires en 1952 ; système médical coopératif en 1959 donnant lieu aux médecins aux pieds nus³, etc. Influencée, si ce n'est dépendante du savoir-faire soviétique qui a apporté industries pharmaceutiques, formations et compétences⁴, la santé, en Chine, adopte progressivement une pratique syncrétique alliant médecine traditionnelle chinoise (MTC) et biomédecine. Après le gel des relations avec l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) en 1960, c'est précisément cet usage qui concourt au lancement du programme internationaliste sanitaire : les missions médicales.

C'est donc à Saïda, en Algérie, que la première mission médicale chinoise s'établit. Le 16 avril 1963, précédant de huit mois la tournée de Zhou Enlai, 13 praticiens de la province de Hubei⁵ – et de sa capitale Wuhan en particulier – inaugurent la seule modalité d'intervention à vocation développementaliste chinoise qui n'a jamais véritablement connu de rupture. Année après année, les missions vont se multiplier sur un continent s'émancipant peu à peu de la tutelle coloniale : 8 dans les années 1960 en comptant l'algérienne ; 22 dans les années 1970, alors que le nombre d'États africains reconnaissant Pékin a dépassé la

-
3. Pendant les années 1960 et 1970 principalement, cette expression fait référence à ces agriculteurs ayant reçu des formations médicale et paramédicale basiques, travaillant en Chine rurale afin de traiter des maladies courantes, et promouvant, auprès des populations concernées, l'hygiène, des soins de santé préventifs ou le planning familial.
 4. X. Aurégan, « De Wuhan à Wuhan : la diplomatie sanitaire chinoise en Afrique », dans X. Aurégan et T. Pairault, *L'Afrique et ses présences chinoises*, Paris, L'Harmattan, 2024, p. 61-80.
 5. K. Evang, « Political, National and Traditional Limitations to Health Control », dans G. E. W. Wolstenholme et M. O'Connor, *Health of Mankind*, Londres, Novartis Foundation Symposia, 1967, p. 196-217.

quarantaine ; 10 dans les années 1980 ; 4 dans les années 1990 ; 3 dans les années 2000⁶.

Au total, au moins 30 pays africains (voir carte ci-après) ont été dotés d'une ou plusieurs missions médicales chinoises. Le Mali, par exemple, en comptait quatre (Bamako, Markala, Kati et Sikasso) avant 2011 et leur regroupement au sein de l'« hôpital du Mali », financé et construit par la partie chinoise à Bamako. Cette (re)concentration, verticale, est également visible dans d'autres pays, au Niger notamment. À l'image des fermes d'État chinoises en Afrique dans le domaine agricole, les provinces jouent un rôle important dans la gestion des missions puisque ce sont elles qui ont en charge le personnel et les conventions. Certaines d'entre elles, comme le Sichuan, gèrent jusqu'à cinq partenaires africains.

Cette modalité discontinue de la coopération sino-africaine ne prend fin ni à la mort de Mao Zedong et de Zhou Enlai en 1976, ni après l'autre grande tournée africaine du gouvernement chinois de 1982, personnifiée par Zhao Ziyang. Néanmoins, entre 1979 et 2005, seules 14 missions médicales chinoises sont créées en Afrique.

Durant ces premières décennies de la relation sino-africaine, les missions sont ainsi la principale, voire l'unique représentation matérielle de la médecine socialiste et internationaliste chinoise. En parallèle, le gouvernement chinois poursuit le développement et la structuration de sa diplomatie. La santé contribue ainsi à la construction de l'identité que les autorités entendent créer.

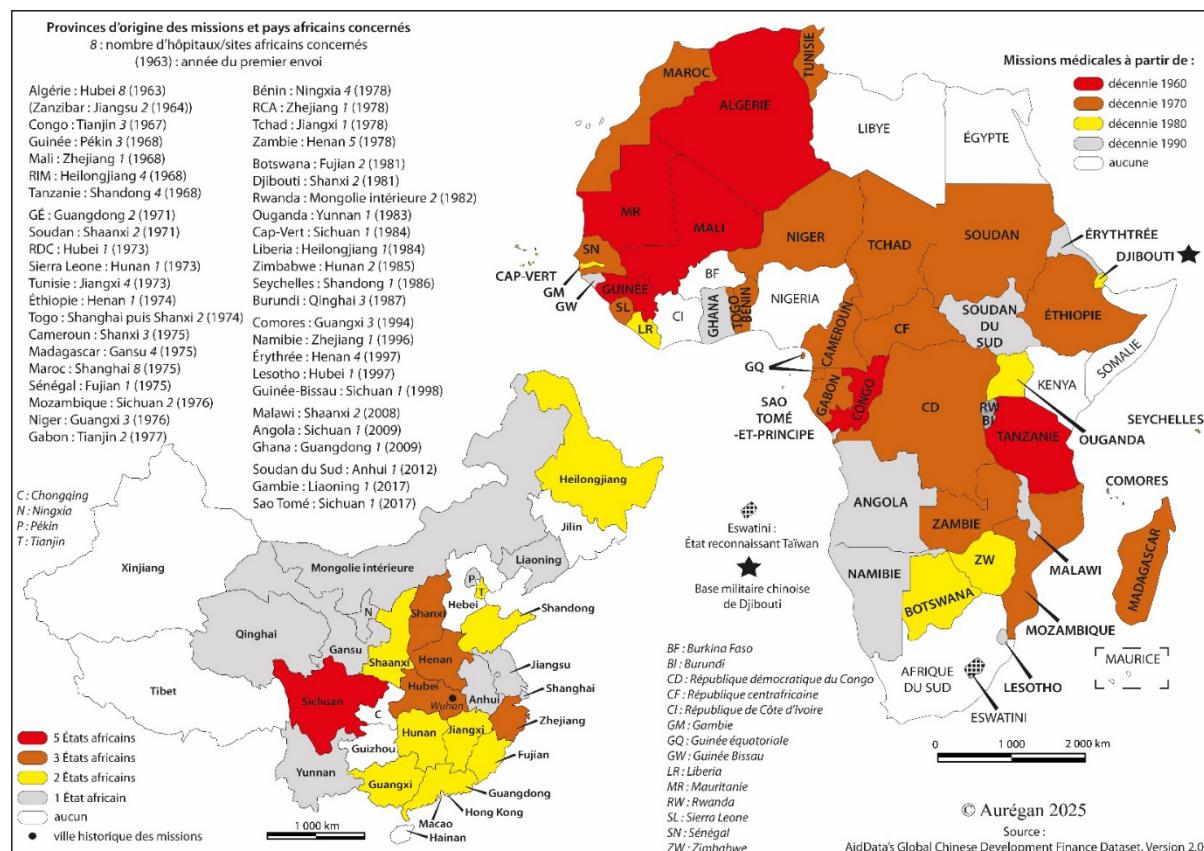
Durant la guerre froide en particulier, la santé a été fortement politisée⁷. De La Havane à Moscou, de Washington à Genève, les missions et campagnes sanitaires (variole, paludisme, etc.) cachent plus ou moins bien des enjeux politiques et militaires gouvernementaux⁸, ambitions qui sont également privées ou parapubliques. Les acteurs étatiques partagent souvent les mêmes objectifs⁹, parmi lesquels une diplomatie ou une politique de et par la santé. La Chine, quant à elle, ne peut rivaliser

-
6. A. Li, *Chinese medical cooperation in Africa: With special emphasis on the medical teams and anti-malaria campaign* [en ligne], Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, Discussion Paper 52, 2011, <https://www.files.ethz.ch/isn/127610/FULLTEXT02.pdf>
 7. M. Cueto, « International Health, the Early Cold War and Latin America », *Canadian Bulletin of Medical History*, 25 (1), 2008, p. 17-41.
 8. R. M. Packard, « Malaria Dreams: Postwar Visions of Health and Development in the Third World », *Medical Anthropology*, 17 (3), 1997, p. 279-296 ; B. H. Reinhardt, *The End of a Global Pox: America and the Eradication of Smallpox in the Cold War Era*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2015.
 9. E. Manela, « A Pox on Your Narrative: Writing Disease Control into Cold War History », *Diplomatic History*, 34 (2), 2010, p. 299-323.

LA CHINE EN AFRIQUE

avec les grandes puissances sanitaires internationales (URSS, États-Unis, France), ni appuyer les campagnes épidémiologiques internationalisées par trop coûteuses en matériel, en personnel, en équipement ou en trésorerie. Faute de moyens et de recherches scientifiques, elle ne peut non plus cibler des maladies spécifiques. De nouveau, les missions médicales chinoises en Afrique incarnent l'approche sanitaire singulière et basique que le gouvernement chinois a lui-même expérimenté en son sein : la médecine socialiste de proximité. Elle se caractérise par les soins de santé primaires (SSP) qui sont orientés vers des populations qui n'ont que peu accès à la biomédecine.

Missions médicales chinoises en Afrique et provinces chinoises



Contraint de promouvoir les SSP et la MTC, le gouvernement chinois trouve dans la conférence d'Alma-Ata de 1978 le moyen de valoriser le savoir-faire chinois. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail débuté avant 1972, année où la Chine rejoint l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Bilatérale jusqu'aux années 1970, la diplomatie sanitaire chinoise devient donc également multilatérale. Cette double pratique

LA CHINE EN AFRIQUE

des relations politiques, économiques et financières offre de nombreux avantages : contrôle de sa politique extérieure et maximisation du crédit tiré de son aide dans le cadre bilatéral ; réduction du coût de transaction, légitimité et visibilité internationale dans le cadre multilatéral.

En définitive, cette socialisation internationale de la Chine, ici via la santé, lui permet non seulement de créer une image plus consensuelle que celle générée par ses soutiens militaires ou tactiques aux mouvements de libération nationale africains, mais aussi d'intégrer les organismes interétatiques, dont l'OMS, qu'elle entend influencer voire normer¹⁰. Partant, la santé est bien un outil stratégique en vue de promouvoir les relations extérieures.

DEPUIS 2006, LA SANTÉ VUE COMME UN OUTIL POLITIQUE ET COMMERCIAL CHINOIS EN AFRIQUE

En 2006, tant le troisième Forum de coopération Chine-Afrique que le Livre blanc de la politique africaine insistent sur le domaine de coopération qu'est la santé. De nouveaux programmes sont évoqués, qu'ils soient horizontaux (actualisation des missions médicales) comme bilatéraux (soutien aux systèmes de santé, formations et bourses, logistique et équipement). De surcroît, l'approche multilatérale (MTC, OMS, gouvernance mondiale de la santé, luttes contre le sida et le paludisme) est désormais implantée à cette politique sanitaire chinoise qui s'inscrit dans un triple cadre : un esprit de Bandung renouvelé et instrumentalisé, les Objectifs du millénaire pour le développement onusiens (OMD) et une stratégie commerciale pluri-forme qui n'est autre qu'une vision marchande de la santé. Cette dernière s'illustre par la lutte contre le paludisme et le marché des compléments alimentaires investi par des groupes chinois ou à capitaux chinois.

Sur un continent où la demande médicamenteuse et en santé augmente parallèlement à sa population qui double à chaque génération, les estimations font part d'un marché se situant entre 27 et 65 milliards de dollars¹¹. Certaines entreprises – à capitaux publics et privés – chinoises

10. X. Aurégan, « L'Afrique au temps du Covid-19 et de la route sanitaire de la soie : un relais géopolitique extraterritorial pour la Chine », *Hérodote*, 4 (183), 2021, p. 99-116 ; J.-J. Gabas, « La Chine et le multilatéralisme : la FAO et l'Afrique au Sud du Sahara », dans X. Aurégan et T. Pairault, *L'Afrique et ses présences chinoises*, *op. cit.*, p. 17-39.

11. Grand View Research, Africa Pharmaceutical Market Size [en ligne], 2025, <https://www.grandviewresearch.com/industry-analysis/africa-pharmaceuticals-market-report> ; McKinsey, *Insights into Pharmaceuticals and Medical Products*

essaient dans plusieurs pays. C'est le cas en Côte d'Ivoire où Guilan, Tianshi et Green Valley, mais encore Tasly et Luo Yang Sunsi Group ont investi. À Abidjan, les deux dernières se partagent le marché des compléments alimentaires et attirent le chaland par un bilan de santé général à 5 000 FCFA (franc de la Communauté financière africaine – environ 7 €), qui se décompose en 18 analyses. Le slogan de Luo Yang Sunsi, « Soyez le bienvenu dans le monde merveilleux des compléments alimentaires chinois et du MLM », exprime autant, pour un client/adhérent chevronné, la possibilité de s'enrichir à court terme, que le réseau de vente utilisé par ces entreprises : le Multi Level Marketing (MLM), ou vente multi-niveau, employé par la célèbre marque Tupperware. Ce système pyramidal, fonctionnant sur des relations parrain-filleul, n'est pas sans poser des problèmes de sécurité sanitaire. Il s'est si rapidement développé que le groupe Tasly, par exemple, possède une trentaine de filiales en Côte d'Ivoire, des représentations au Bénin, au Cameroun et à Brazzaville. Tasly a été fondée en mai 1994 dans la municipalité autonome de Tianjin – jumelée à Abidjan – et s'est installée en 2007 dans la capitale économique ivoirienne ; cette entreprise regrouperait 5 000 distributeurs selon son directeur général, Xu Tom¹².

En raison des carences infrastructurelles, industrielles et énergétiques africaines, et des marchés somme toute faibles, les principales entreprises pharmaceutiques chinoises ne semblent pas encore attirées par l'idée d'investir en Afrique. Du moins, il s'avère impossible d'évaluer ce que représente le continent africain dans les exportations de groupes tels que Sinopharm, Shanghai Pharmaceuticals, Jointown Pharmaceutical ou Guangzhou Baiyunshan Pharmaceutical : s'ils sont disponibles, les rapports d'activité ne diffèrent, dans le meilleur des cas (Sinopharm), que les marchés chinois et mondial. Pourtant, à terme, des médicaments tels que les antibiotiques génériques sauraient être produits sur le continent par des acteurs chinois, ce qui permettrait notamment d'économiser sur les coûts de transport internationaux. Ce pourrait être le cas des antipaludiques, pour lesquels la recherche chinoise a débuté en 1967¹³. Celle-ci a été rapidement fructueuse avec la découverte de l'artémisinine

- Africa: A continent of opportunity for pharma and patients, 2015 [en ligne], <https://www.mckinsey.com/industries/pharmaceuticals-and-medical-products/our-insights/africa-a-continent-of-opportunity-for-pharma-and-patients>

12. X. Aurégan, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, Paris, Riveneuve, 2016.

13. B. X. Lu, « China's Emerging Global Health and Foreign Aid Engagement », *Centre for Strategic & International Studies*, 4, 2011, p. 1-58.

pendant les années 1970, et finalement récompensée par le prix Nobel de médecine obtenu par Tu Yuyou en 2015.

Les traitements antipaludiques, mais également la MTC, sont *ipso facto* reliés à une vision marchande de la santé. En 1993, Beijing Holley-Cotec, filiale de Kunming Pharmaceutical Group (KPC Pharmaceuticals) qui a été créée en 1951, annonce le développement d'un nouvel antipaludique, le DihydroArtemisinin ou « Cotecxin », également appelé « ARCO comprimé », qui a été approuvé par l'OMS en tant que médicament pouvant être déployé dans le cadre de la lutte globale contre la malaria. Si ce traitement est dorénavant distribué sur le continent africain, ce n'est pas seulement parce qu'il est efficace mais parce que le ministère de la Santé chinois l'a acheté dès 1996 pour l'intégrer dans ses « dons » au sein des missions médicales et/ou de sa politique sanitaire. Dix ans plus tard, Guilin Pharmaceutical Company, de Fosun International créé en 1992, a achevé les tests de l'Artésunate (ARTEM) injectable ou comprimé (Arsuamoon) qui ont eux aussi été validés par l'OMS en tant que « premiers choix dans le traitement d'urgence du paludisme et en tant que traitements existants les plus sûrs et les meilleurs contre le paludisme¹⁴ ». Cette même année, le troisième FOCAC annonce le financement de 30 centres de recherche antipaludique en Afrique, le premier, au Liberia, étant inauguré dès 2007. L'ivoirien, le Centre Chine-Côte d'Ivoire de prévention et de traitement du paludisme (CRLP), a ouvert le 4 avril 2009. Le CRLP a bénéficié d'un don de 200 770 €, soit un montant équivalent au camerounais, situé au sein de l'hôpital gynéco-obstétrique de Yaoundé¹⁵. Selon les autorités chinoises, leur plus grande réussite reste à ce jour l'élimination à 98 % du taux de morbidité du paludisme aux Comores depuis le programme 2007-2013 de l'université de médecine chinoise de Guangzhou¹⁶.

Progressivement, le caractère commercialement lié de l'aide est devenu prépondérant dans cette « coopération » sino-africaine en matière de santé. La base statistique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement¹⁷ nous apprend qu'entre 1995 et 2023, la Chine aurait augmenté ses ventes de médicaments en Afrique :

14. A. Li, *Chinese medical cooperation in Africa*, op. cit.

15. X. Aurégan, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, op. cit.

16. State Council of China, *China's International Development Cooperation in the New Era*, 2021 [en ligne], http://english.www.gov.cn/archive/whitepaper/202101/10/content_WS5ffa6bbc6d0f72576943922.html

17. CNUCED, *Centre de données* [en ligne], Genève, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2025, http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_ChosenLang=fr

de 65 millions à 2,4 milliards de dollars états-uniens. Néanmoins, ces chiffres qui concernent surtout 7 États africains (Égypte, Nigeria, Soudan du Sud, Algérie, Kenya, Mozambique et République démocratique du Congo) ne doivent pas oublier le faible rôle de la santé dans les flux commerciaux Chine-Afrique : elle ne forme que 0,7 % des exportations chinoises en 2023. Certes, les statistiques de la CNUCED n'intègrent que les flux légaux, ceux transitant officiellement par les douanes.

Il est alors certainement plus pertinent d'évoquer le poids de la santé et des missions médicales dans le financement du développement chinois en Afrique. La santé s'avère être le principal outil de ce que les autorités chinoises nomment « coopération » : elle représente 22,1 % des projets chinois en Afrique entre 2000 et 2021, soit 2 025 sur 3 858 projets¹⁸. Les missions médicales, quant à elles, forment 34 % des projets sanitaires chinois en Afrique (687 sur 2 025), et 7,5 % de la totalité des projets, tous domaines confondus. La santé joue donc bien un rôle structurant dans la politique extérieure chinoise, en Afrique notamment, et la pandémie de Covid-19 l'a démontré¹⁹.

Cette dernière, associée à la « route sanitaire de la soie », a permis de mettre au jour l'aspiration chinoise à devenir une puissance et un leader mondial dans le secteur médical et pharmaceutique. Partant, les nouvelles circulations de la médecine chinoise et les problématiques affinités entre le régime et l'OMS mettent en exergue les trois formes de pouvoir de Ralf Bläser²⁰ que Pékin semble déjà contrôler : *Relational, Knowledge, et last but not least, Framing Power*. Ce *Framing Power*, ou pouvoir de « cadrage » inhérent à la conduite d'agendas politiques, économiques et commerciaux, est l'une des priorités de l'agence chinoise d'aide au développement, la China International Development Cooperation Agency, et se matérialise par exemple par le programme aux forts accents chinois de l'ONUSIDA : l'agence et l'Union africaine forment 2 millions d'agents de santé communautaires sur le modèle des médecins aux pieds nus. Selon nous, la Covid-19 a révélé, en tant qu'accélérateur, l'avènement d'un nouvel ordre sanitaire mondial de plus en plus sinisé qui s'appuie sur l'internationalisation des médecines et santé chinoises, sans oublier celle de ses acteurs économiques.

18. X. Aurégan, « De Wuhan à Wuhan », *op. cit.*

19. X. Aurégan, « L'Afrique au temps du Covid-19 et de la route sanitaire de la soie », art. cité.

20. R. Bläser, « Socio-spatial opportunities and the power of place », *Geographica Helvetica*, 4 (60), 2005, p. 284-292.

CONCLUSION

Intronisées, développées et diffusées en Afrique, les missions médicales ont contribué à forger la politique africaine chinoise. Elles ont également, à leur échelle, participé à construire la politique sanitaire internationaliste de la Chine qui, d'idéologique, a évolué vers une double pratique politique et mercantiliste. Dans le cadre de l'offre de financement du développement chinois en Afrique, données comme déclarations officielles chinoises semblent confirmer le rôle majeur accordé au domaine hétéroclite de la santé. Si cette dernière apparaît comme prioritaire dans les discours, elle ne l'est pas forcément du point de vue des réceptions locales, et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, les missions médicales n'ont que très peu évolué depuis l'époque maoïste, et ce modèle de fonctionnement n'est plus adapté aux réalités sanitaires africaines des décennies 2010 ou 2020. De plus, les retours d'expérience ou mécanismes rétroactifs sont quasi nuls, ce qui est certainement volontaire : leur absence évite la contestation, la critique. De même, offre, soins et personnel ne sont pas toujours adaptés aux besoins locaux, confirmant le caractère vertical de la « coopération » chinoise en Afrique.

Si, en Afrique, les missions médicales semblent partiellement être des coquilles vides, plus utiles à la « vitrine » qu'au « contenu », à l'échelle internationale ou dans certains contextes (Covid-19, Ebola), la santé ne peut être considérée comme un outil marginal du pouvoir discursif et normatif chinois comme l'attestent les doubles mandats à la direction de l'OMS de Margaret Chan et de Tedros Adhanom Ghebreyesus, soutenus par la Chine. Ces postures et représentations chinoises, en partie diffusées aux échelles nationale et internationale, forment ainsi une fraction des solutions chinoises aux défis mondiaux, ce qui entraîne nécessairement questions, défis et enjeux en matière de droit ou de gouvernance mondiale.

L'INFLUENCE INFORMATIONNELLE DE LA CHINE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Le récit comme arme

Selma Mihoubi

Les médias chinois en Afrique francophone ont pour objectif de « bien raconter l'histoire de la Chine¹ ». À travers cette phrase, le dirigeant Xi Jinping révèle la conception chinoise de l'influence informationnelle : contrôler les récits pour soutenir les intérêts géopolitiques du Parti communiste chinois (PCC). Pour ce faire, la Chine a implanté au début des années 2000 ses médias internationaux (Xinhua, Radio Chine internationale et China Global Television Network) en Afrique francophone. À partir des années 2010, Pékin a renforcé cet arsenal médiatique avec des plateformes numériques qui propagent des narratifs pro-PCC, et véhiculent des représentations hostiles aux puissances occidentales. Au-delà du *soft power*, l'implantation des médias contrôlés par Pékin en Afrique francophone sert un projet d'influence économique et sécuritaire. Par le biais de manœuvres informationnelles et la fabrique de récits, la Chine construit son image de puissance tout en menaçant les intérêts de ses concurrents en Afrique, notamment ceux des Occidentaux et plus particulièrement de la France.

LA DOCTRINE CHINOISE D'INFLUENCE INFORMATIONNELLE : UNE STRATÉGIE NON COERCITIVE ?

La doctrine chinoise d'influence dans la sphère médiatique actuelle a été dévoilée en 2013 par le dirigeant chinois Xi Jinping. Celle-ci vise à contrôler les récits véhiculés au sujet de la Chine à l'extérieur du territoire chinois, le PCC devant assurer la diffusion d'une image positive de la Chine et défendre les intérêts de Pékin à l'échelle internationale par le biais de moyens plus ou moins coercitifs. Cette doctrine repose sur deux concepts clés : la « souveraineté sur l'image du pays » et la « guerre pour

1. Phrase prononcée par le dirigeant chinois Xi Jinping lors d'un discours tenu le 19 août 2013 à l'occasion d'une conférence du Parti communiste chinois.

l’opinion publique »². Ces deux idées soulignent ainsi que la Chine se sent menacée dans sa souveraineté informationnelle. En effet, Pékin estime qu’il existe une asymétrie dans les flux d’informations internationaux, nuisant à la puissance chinoise, mais aussi aux pays émergents. Ce dernier point a par ailleurs été utilisé par les autorités chinoises pour justifier en partie l’implantation des médias contrôlés par Pékin en Afrique de l’Ouest francophone, expliquant que la Chine souhaitait lutter contre l’image misérabiliste du continent qui serait propagée par les médias occidentaux³. En outre, le concept de « guerre pour l’opinion publique » met en évidence une conception particulière du *soft power* par Pékin. En effet, selon Joseph Nye, le *soft power* réside dans la capacité d’un acteur étatique ou non à convaincre les opinions publiques de manière non coercitive⁴. Ce pouvoir peut s’exercer par les médias, mais aussi par la culture, le sport, etc. Le *soft power* exclut ainsi les stratégies d’influence économiques, commerciales et militaires (*hard power*). Dès lors, cette notion devient obsolète lorsqu’il s’agit d’étudier la stratégie d’influence informationnelle de la Chine, puisque Pékin en a une conception plus agressive et coercitive.

À ce titre, la Chine a sa propre définition du *soft power*. Théorisée dès 1993 par Wang Huning⁵, le *soft power* chinois a pour caractéristique principale de prendre en compte tous les aspects de la culture chinoise comme base de son pouvoir de persuasion. En outre, la notion d’influence selon le pouvoir chinois n’exclut pas l’emploi d’outils économiques et militaires, comme c’est le cas dans la définition de l’Américain Joseph Nye. Dès lors, en Afrique de l’Ouest francophone, Pékin s’appuie sur son influence économique, ses missions médicales ou encore, l’implication de casques bleus chinois dans des missions de maintien de la paix de l’Organisation des Nations unies (ONU), pour favoriser son influence informationnelle.

À travers cette doctrine, le PCC a pour objectif de repérer, contrer et/ou censurer tous les discours qui iraient à l’encontre de ses intérêts, comme le principe de Chine unique. La Chine utilise ainsi ses médias en

-
2. Paul Charon, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Les opérations d’influence chinoises*, IRSEM, octobre 2021.
 3. Ministère des Affaires étrangères chinois, Forum sur la coopération sino-africaine, Plan d’action de Beijing (2007-2009), Pékin, 5 novembre 2006.
 4. Joseph S. Nye, *Soft Power: The Means To Success In World Politics*, New York, PublicAffairs, 2005.
 5. Huning Wang, « Culture as National Power: Soft power » [La culture comme puissance nationale : Soft power], *Journal of Fudan University (Social Sciences Edition)*, vol. 3, 1993.

LA CHINE EN AFRIQUE

Afrique francophone pour imposer l'idée d'une souveraineté de Pékin sur Taïwan, Hong Kong, Macao, le Tibet ou encore le Xinjiang, et ainsi décrédibiliser les velléités indépendantistes de ces territoires auprès des opinions publiques ouest-africaines. Les médias chinois ont également pour rôle de contredire les récits qui seraient défavorables aux intérêts économiques de Pékin, comme les discours qui accuseraient la Chine d'exercer un piège de la dette en Afrique. Ils véhiculent ainsi des narratifs visant à mettre en avant l'avancée économique et technologique de la Chine et les activités de ses entreprises qui opèrent sur le continent africain. Ces discours visent en parallèle à légitimer le rôle de puissance de la Chine, tout en décrédibilisant les États-Unis ou les pays européens décrits comme des économies en déclin, et des partenaires néfastes pour les pays du continent africain. Enfin, la doctrine d'influence informationnelle de la Chine vise à contredire les accusations de non-respect des droits de l'homme. Le sujet du Xinjiang est à ce titre central dans la stratégie chinoise, qui s'efforce de propager l'idée que les accusations de répression des populations ouïgoures sont des inventions des pays occidentaux, tout en faisant la promotion de l'économie et de la culture régionale.

Pour appliquer cette doctrine en Afrique de l'Ouest francophone, la Chine a mis en place un dispositif qui repose sur deux piliers : l'institutionnalisation des relations médiatiques et la mise en place d'infrastructures.

LE DISPOSITIF MÉDIATIQUE CHINOIS EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE

L'internationalisation des médias chinois et leur implantation en Afrique francophone a pris son essor à la fin des années 2000, en parallèle de l'influence économique croissante de Pékin sur le continent. En effet, la Chine a multiplié les accords bilatéraux diplomatiques et commerciaux avec ses partenaires ouest-africains, proposant l'implantation de ses médias internationaux en parallèle. Pékin a ainsi développé des accords et des partenariats médiatiques au niveau institutionnel, dont l'implantation d'infrastructures médiatiques, et prévoyant des échanges de contenus journalistiques avec des médias locaux.

Pour permettre la diffusion de ses récits, la Chine a également misé sur la mobilisation des professionnels des médias africains pour en faire des alliés. En 2009, les autorités chinoises organisent le premier séminaire annuel destiné aux professionnels des médias africains et chinois à

Pékin⁶. En parallèle, la Chine met en place des séjours de formation aux médias en Chine pour ces acteurs du paysage médiatique africain francophone, dans l'objectif de susciter leur admiration face aux infrastructures médiatiques chinoises. En 2013, la Chine annonce la création d'un forum Chine-Afrique sur les médias, une plateforme visant à favoriser les échanges et la coopération médiatique sino-africaine. À travers ces événements, Pékin met en évidence une volonté d'imposer son modèle et sa conception des médias et de l'information à ses partenaires africains. La Chine « aurait affecté jusqu'à 45 milliards de yuans (6,5 milliards de dollars américains) pour l'expansion outre-mer de ses principales organisations médiatiques⁷ », attestant une stratégie de grande envergure sur le continent. Il n'est pas seulement question de propager des narratifs à destination des opinions publiques locales mais également de promouvoir une idéologie et une vision d'un système médiatique favorable aux intérêts de la Chine.

En parallèle de cette institutionnalisation des relations médiatiques, la Chine a implanté ses médias internationaux dans plusieurs pays de la région. Radio Chine internationale (RCI), l'agence de presse Xinhua et la chaîne de télévision CGTN Français (China Global Television Network) ont ouvert des bureaux dans les capitales de la région⁸. En outre, la Chine a opté pour une stratégie de diffusion gratuite des contenus de son agence de presse Xinhua aux médias africains. Ces rédactions utilisaient jusqu'alors les contenus payants des agences de presse occidentales (Agence France Presse - France, Associated Press - États-Unis, Reuters - Royaume-Uni). La gratuité des publications médiatiques chinoises a ainsi eu un impact considérable sur leur reprise dans des médias locaux, dans la mesure où les rédactions africaines partenaires ont eu accès à des ressources leur permettant de rester compétitives dans une économie où les médias doivent assurer une publication régulière et importante de contenus au quotidien. Dès lors, Pékin a favorisé la diffusion de ses narratifs pro-PCC auprès des audiences ouest-africaines, qui sont repris par des relais médiatiques locaux, parfois sans mention de la source chinoise initiale.

-
6. David Bénazéraf, « *Soft power chinois en Afrique : Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine* », *Asie. Visions*, 71, septembre 2014.
 7. Michael Barr, *Who's Afraid of China?: The Challenge of Chinese Soft Power*, Zed Books, 2011, p. 212.
 8. Selma Mihoubi, *La stratégie d'implantation de Radio Chine internationale en Afrique de l'Ouest. Un ancrage local aux visées globales*, thèse de doctorat en géographie, Sorbonne Université, juin 2020, <http://www.theses.fr/2020SORUL049>

Dans la sphère numérique, les grands médias internationaux chinois disposent de déclinaisons en ligne⁹. En outre, le dispositif médiatique chinois à destination des audiences africaines francophones repose sur une architecture d'une dizaine de sites d'actualité qui reprennent tous les mêmes contenus, à savoir les dépêches de Xinhua. Les sites des ambassades de Chine dans les pays africains partenaires servent aussi de plateformes médiatiques, par la republication des articles de l'agence.

RÉCITS ET MODES OPÉRATOIRES DES MÉDIAS INTERNATIONAUX CHINOIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Les discours pro-PCC véhiculés par les médias internationaux chinois en Afrique de l'Ouest francophone se déclinent autour de deux idées principales. D'abord, ces médias diffusent un récit selon lequel la coopération entre la Chine et ses partenaires africains serait plus légitime que les relations avec les pays occidentaux, puisque la Chine et l'Afrique sont selon eux plus proches du point de vue culturel, traditionnel et historique. En fait, les médias contrôlés par Pékin s'efforcent de construire un mythe de l'amitié sino-africaine à travers une manipulation des représentations tiers-mondistes liés au Mouvement des pays non alignés (Bandung 1955). Dans le contexte de la guerre froide et face aux mouvements de décolonisation en Afrique et en Asie, la Chine s'était positionnée comme leader des 29 États non alignés, condamnant le colonialisme et l'impérialisme, et prônant un modèle de coexistence pacifique¹⁰ pour régir les relations internationales¹¹. Cette stratégie diplomatique de la Chine avait pour objectif principal de favoriser de nouvelles alliances avec les anciens pays colonisés, pour éviter l'isolement diplomatique, et obtenir de nouveaux soutiens à Pékin alors en pleine rivalité avec Taïwan¹². Aujourd'hui, la Chine instrumentalise ce récit historique d'une Chine qui s'est battue contre l'impérialisme, et qui

9. <https://francais.cgtn.com/>, <http://french.peopledaily.com.cn/>, <https://french.xinhuanet.com/>, <https://french.cri.cn/home>

10. Les principes de la coexistence pacifique sont : le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, le principe de non-agression, la non-ingérence dans les affaires intérieures et la réciprocité des avantages dans les contrats. Maurice Vaïsse, « La coexistence pacifique (1955-1962) », dans Maurice Vaïsse (dir.), *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2015, chap. 2, p. 53-76.

11. *Ibid.*

12. En 1949, le PCC proclame la République populaire de Chine à Pékin, et les nationalistes chinois réfugiés à Taïwan proclament la République de Chine sur l'île. Jusque dans les années 1970, et ce malgré la victoire des communistes sur les nationalistes, une part importante de la communauté internationale et l'ONU reconnaît Taïwan et non la Chine communiste.

fonde ses relations avec ses partenaires africains sur des valeurs fortes¹³. La manipulation des représentations tiers-mondistes sert également de socle aux médias chinois pour diffuser un discours anti-occidental, présentant les anciennes puissances coloniales comme prédatrices et freinant le développement des pays du continent africain.

La seconde idée sur laquelle repose les discours médiatiques pro-PCC est celle du multilatéralisme. La Chine cherche à construire un récit promouvant la multipolarisation des relations internationales, qui seraient dominées par les puissances occidentales au détriment des pays émergents. À travers cet argument, Pékin veut imposer aux opinions publiques africaines francophones l'idée de la nécessité d'une diversification des partenariats sur le continent. Autrement dit, il s'agit de remettre en question un ordre mondial présenté comme inéquitable, de décrédibiliser les partenaires traditionnels des pays africains comme la France, et de présenter la Chine et les pays émergents comme des partenaires plus stables et fiables. Les discours orientés autour de cette idée de multilatéralisme sont aussi une occasion pour la Chine de promouvoir les BRICS¹⁴ ou encore son concept de Sud global¹⁵, dans le but de concurrencer les États et organisations internationales qui entraveraient la politique africaine de Pékin.

Pour diffuser ces récits, la Chine s'appuie sur son dispositif médiatique via plusieurs modes opératoires propres à l'influence informationnelle. D'abord, les médias chinois opèrent un « blanchiment » de propagande : la gratuité des contenus de Xinhua permet une propagation des narratifs pro-Chine et autres informations biaisées et/ou manipulées par les médias chinois dans le champ informationnel africain francophone, auprès d'audiences qui n'ont pas systématiquement connaissance de la source de ces informations. Les médias chinois appliquent également la méthode dite du faux *fact-checking* : ils utilisent les codes du *fact-checking* de manière détournée, afin de contrer les accusations faites aux autorités chinoises sur divers sujets. À titre d'illustration, les médias chinois reprennent régulièrement des contenus de médias occidentaux accusant la Chine de non-respect des droits de l'homme au Xinjiang, ou encore, de participer à l'endettement de leurs partenaires africains, et manipulent

13. Ronan Morin-Allory, « La Chine parle aux Africains. L'appareil médiatique de Pékin », *Outre-Terre*, 4 (30), 2011, p. 43-71.

14. Organisation internationale dont les membres fondateurs sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

15. Thierry Garcin, « “Sud global”, BRICS+ : deux notions vraiment géopolitiques ? », *Les Analyses de population & Avenir*, 5 (52), 2024, p. 2-31.

des arguments pseudo-scientifiques pour contredire ces publications. Ils accusent ensuite ces médias de désinformation et d'hostilité à l'encontre des autorités chinoises. Un autre mode opératoire propre à la Chine est celui du « spamouflage » (*spamming* + camouflage). Il s'agit de diffuser de manière massive et coordonnée, via les médias traditionnels, numériques et les comptes pro-PCC sur les réseaux sociaux, des contenus légers au sujet de la culture chinoise qui contiennent des messages politiques plus ou moins masqués. Cette stratégie vise à inonder le champ informationnel africain francophone de contenus en apparence anodins, qui véhiculent en fait des messages politiques pro-Pékin sur la question du Xinjiang, de Taïwan, ou sur la rivalité sino-américaine.

LES LIMITES DE LA STRATÉGIE D'INFLUENCE INFORMATIONNELLE DE PÉKIN

Si la stratégie d'influence informationnelle de la Chine est visible et défavorable aux intérêts français, ses effets sont à relativiser. En effet, l'impact de l'influence informationnelle est difficilement mesurable puisque la visibilité ou la viralité d'un contenu médiatique ne se traduit pas nécessairement par une adhésion des audiences. En outre, si les contenus médiatiques chinois parviennent à être largement relayés par ses propres vecteurs, mais aussi par des médias africains, la consommation des médias internationaux chinois reste limitée. À ce jour, ces médias ne communiquent pas sur leurs audiences, toutefois, les études menées par l'Afrobaromètre sur la consommation des médias en Afrique francophone mettent en évidence l'absence des médias internationaux chinois parmi les relais étrangers les plus suivis¹⁶.

En effet, le contrôle accru des médias internationaux chinois par le PCC ne permet pas le développement de programmes en direct et limite la diversification des sujets traités. L'orientation très diplomatique des contenus médiatiques chinois, les manipulations de l'information et leur promotion peu nuancée des intérêts chinois a pour conséquence une omniprésence de la Chine et de ses actions diplomatiques et économiques en Afrique dans les contenus diffusés par les médias chinois. Autrement dit, ces médias ne parlent quasi-exclusivement que de Pékin et de ses intérêts, et évoquent très peu l'actualité des pays africains partenaires. Il y a finalement peu de contenus qui traitent de sujets relatifs aux préoccupations des audiences ouest-africaines francophones : une analyse

16. Afrobarometer.org

des sources utilisées dans les trois grands médias internationaux chinois a mis en évidence l'usage à 78 % de sources officielles (issues de communiqués et publications des autorités chinoises)¹⁷. De la même manière, les accords d'échanges de contenus signés entre les médias chinois et les médias africains partenaires sont à sens unique : si les contenus chinois sont régulièrement relayés par des médias locaux, les médias chinois ne reprennent que très peu de publications des médias africains, excepté quelques communiqués officiels à caractère diplomatique.

CONCLUSION

Au-delà du *soft power*, la stratégie d'influence informationnelle chinoise en Afrique sert des projets d'influence économique et sécuritaire. Pékin a mis en place une stratégie sur le temps long pour favoriser l'acceptabilité de sa présence croissante sur le continent africain et diffuser le récit d'un partenaire incontournable à travers une image de puissance bienveillante. Finalement, cette entreprise vise à encadrer le développement de ses activités économiques et à préparer un terrain favorable à la défense des intérêts sécuritaires de la Chine, qui s'illustrent à travers la vente d'armes à ses partenaires africains, mais aussi par l'envoi de missions sécuritaires pour encadrer les infrastructures stratégiques dans lesquelles opèrent des entreprises chinoises (comme les sites d'exploitation du pétrole nigérian par une entreprise chinoise). En parallèle, la stratégie chinoise d'influence informationnelle vise également à favoriser ses intérêts sécuritaires immédiats : les audiences ouest-africaines francophones sont déjà sensibilisées à la position du PCC vis-à-vis de Taïwan et pourraient potentiellement apporter leur soutien à Pékin dans le cas d'un conflit ouvert avec Taïpei.

17. S. Mihoubi, *La stratégie d'implantation de Radio Chine internationale en Afrique de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 4.

L'ENGAGEMENT CROISSANT DE LA CHINE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE

Quentin Couvreur

La participation de la Chine aux opérations de maintien de la paix des Nations unies en Afrique occupe, depuis deux décennies, une place importante dans sa politique sécuritaire sur le continent. Ainsi, à l'occasion du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) organisé à Pékin en septembre 2024, la Chine et ses partenaires africains ont conjointement « réaffirmé l'importance de préserver la paix et le rôle des opérations onusiennes de maintien de la paix dans la paix et la sécurité dans le monde et en Afrique¹ ». Pour la Chine, cet engagement possède une double dimension, à la fois symbolique et stratégique. En effet, sur le plan symbolique, la montée en puissance de la participation chinoise aux opérations de paix – en Afrique ou sur d'autres théâtres – lui permet de cultiver son image de « grande puissance responsable² », tout en affichant sa proximité et une forme de solidarité avec les pays du Sud global, notamment africains. Parallèlement, le maintien de la paix est également devenu un élément central dans la stratégie sécuritaire de la Chine en Afrique, contribuant directement à la sécurisation de ses investissements et à la protection de ses ressortissants dans certains pays (comme au Soudan du Sud). Plus généralement, il participe à la stabilisation d'un continent où les intérêts chinois sont relativement nombreux et diversifiés. Cet engagement dans le maintien de la paix en Afrique se traduit par une présence significative de troupes chinoises sur le terrain, mais aussi par le poids de la Chine dans le financement des missions, par son investissement croissant dans la formation des troupes, ou encore par son implication grandissante dans la conception normative des opérations.

-
1. Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, « [Déclaration de Beijing sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle](#) », 5 septembre 2024.
 2. Voir Pichamon Yeophantong, « Governing the World: China's Evolving Conceptions of Responsibility », *The Chinese Journal of International Politics*, 6 (4), 2013, p. 329-364.

L'AFRIQUE, PRINCIPAL THÉÂTRE DES DÉPLOIEMENTS DE CASQUES BLEUS CHINOIS

Au 31 mai 2025, la Chine était le 8^e plus grand contributeur de troupes aux opérations de paix des Nations unies, et de loin le premier parmi les membres permanents du Conseil de sécurité. Pékin déployait alors 1 855 casques bleus (dont 24 experts, 11 policiers, 44 officiers et 1 776 soldats), répartis entre huit missions (voir carte ci-après). 73,5 % des troupes chinoises étaient déployées sur des théâtres africains, une proportion comparable à celle de l'ensemble des casques bleus déployés par le Département des opérations de paix (DOP) de l'Organisation des Nations unies (ONU). La participation chinoise est néanmoins très concentrée sur le Soudan et le Soudan du Sud : ainsi, sur 1 362 personnels chinois déployés en Afrique, 1 056 (soit 77 %) l'étaient dans le cadre de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), tandis que 285 participaient à la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abiyé (FISNUA)³. Au-delà du Soudan du Sud, la Chine a, au cours des quinze dernières années, également contribué de manière significative à la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD, dont le mandat s'est achevé en 2020), à la Mission pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO, en cours de retrait), et à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

3. United Nations Peacekeeping, « [Contribution of Uniformed Personnel to UN by Country, Mission, and Personnel Type as of 31/05/2025](#) » [consulté le 6 septembre 2025].

**Déploiements de personnels chinois dans le cadre
des opérations de paix onusiennes**



Source : United Nations Peacekeeping, « [Contribution of Uniformed Personnel to UN by Country, Mission, and Personnel Type as of 31/05/2025](#) » [consulté le 6 septembre 2025].

Ces déploiements permettent à la Chine de jouer le rôle d'une « grande puissance responsable » (*fu zeren daguo*) – fréquemment revendiqué par la diplomatie chinoise et par les médias officiels⁴ – et d'affirmer son soutien à l'Union africaine, tout en protégeant ses intérêts à la fois économiques et stratégiques⁵. Au Soudan du Sud, en particulier, la Chine n'a pas hésité à utiliser son engagement dans le maintien de la paix

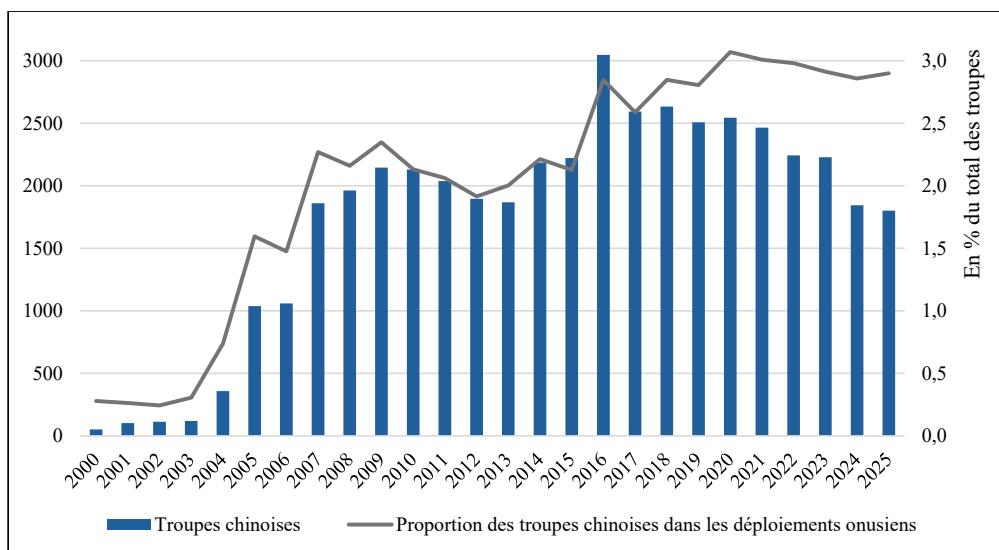
4. « Anquan budui yuan fu Mali Zhongguo zhanxian daguo dandang » [Security Forces Go to Mali; China Demonstrate its Responsibility as a Great Power], *Jiefangjun bao* [People's Liberation Army Daily], 5 décembre 2013.

5. Luke Patey, « Chinese peace and its discontents: China's peacemaking and peacekeeping in South Sudan », *International Affairs*, 100 (3), 2024, p. 981-1000.

LA CHINE EN AFRIQUE

pour protéger les substantiels intérêts de la China National Petroleum Corporation (CNPC). Par exemple, en 2014, lors des négociations autour de la résolution 2155 du Conseil de sécurité définissant le mandat de la MINUSS, Pékin a demandé et obtenu l'inclusion d'une référence à la protection des civils travaillant dans l'industrie pétrolière⁶.

Déploiements de casques bleus chinois, 2000-2025



Source : Department of Peace Operations, « [Troop and police contributors](#) » [consulté le 20 août 2025]. Pour chaque année, les chiffres indiqués sont ceux du mois de janvier.

En outre, les déploiements chinois en Afrique ont accompagné la montée en puissance progressive du pays au sein des opérations de paix. Si la Chine fournit surtout des troupes spécialisées dans l'ingénierie, la logistique ou le soutien médical, elle a déployé pour la première fois des troupes combattantes au Mali en décembre 2013, et une unité d'hélicoptères au Darfour (Soudan) en août 2017⁷. Cette évolution est allée de pair avec la nomination d'officiers de l'Armée populaire de libération (APL) à d'importants postes de responsabilité au sein des opérations de paix au Mali et au Soudan, culminant avec la nomination du général Yang Chaoying comme chef par intérim des troupes de la MINUSS en novembre 2016.

6. Conseil de sécurité des Nations unies, [Résolution 2155](#), S/RES/2155, 27 mai 2014.

7. State Council Information Office, « [China's Armed Forces: 30 Years of UN Peacekeeping Operations](#) », 18 septembre 2020.

LA CHINE, UN ACTEUR MAJEUR DU FINANCEMENT DU MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE

Pékin est aujourd’hui le deuxième contributeur financier au budget des opérations de maintien de la paix de l’ONU, juste derrière les États-Unis. Avec une quote-part s’élevant désormais à 23,8 % du budget total, la Chine devrait payer environ 1,3 milliard de dollars en 2025. La hausse massive de ses contributions obligatoires au cours des deux dernières décennies (le pays contribuait seulement à hauteur de 3,9 % du budget en 2012, année où Xi Jinping est devenu secrétaire général du Parti communiste chinois) place la Chine comme un acteur incontournable du financement des opérations de paix, au même titre que les États-Unis. Ainsi, au sein de la Cinquième Commission de l’Assemblée générale de l’ONU – en charge des questions budgétaires – la Chine est devenue plus exigeante, proposant régulièrement des coupes dans le budget des opérations de paix au nom de l’efficacité et de la lutte contre le gaspillage. Sous couvert d’économies, la Chine n’hésite pas non plus à proposer la suppression de certains postes liés aux questions de droits humains (notamment au Mali et en République démocratique du Congo), ce que les États hôtes africains voient généralement d’un œil favorable.

La nécessité pour la Chine de maintenir un équilibre entre ses exigences financières et les positions de ses partenaires africains est un paramètre essentiel de son action dans les enceintes new-yorkaises. Par exemple, en 2023, la Chine a coparrainé et voté en faveur de la résolution 2719 du Conseil de sécurité – soutenue par les pays africains –, prévoyant le financement des opérations de soutien à la paix de l’Union africaine (UA) par les contributions obligatoires au budget onusien. Toutefois, elle s’est abstenu lors du vote d’un amendement introduit par les États-Unis limitant cette contribution à 75 % du montant total de chaque opération. Pékin n’était visiblement pas mécontent que cet amendement soit adopté, tout en laissant les États-Unis être la principale cible des critiques⁸. De même, la Chine ne s’est pas opposée à la création de la Mission de soutien à la stabilisation de l’Union africaine en Somalie (AUSSOM) en janvier 2025, mais, lors des négociations au Conseil de sécurité, les représentants chinois ont clairement indiqué que

8. Bitania Tadesse et Jenna Russo « [UN Support to African Union-Led Peace Support Operations: What Next for Resolution 2719?](#) », International Peace Institute, septembre 2024.

le financement devrait être avant tout assuré par les « donateurs traditionnels⁹ », c'est-à-dire les pays développés.

Au-delà des contributions obligatoires, la Chine entend démontrer son soutien au maintien de la paix, en particulier sur le continent africain, par le biais de ses différentes contributions volontaires. Ainsi, en septembre 2015, lors de son premier discours à l'Assemblée générale, Xi Jinping a annoncé la création du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et le développement (UNPDF), doté de 200 millions de dollars sur dix ans. Ce fonds, contrôlé par la Chine et mis à disposition du secrétariat des Nations unies, a – selon les données disponibles – permis de financer différents projets mis en œuvre par le DOP, pour un montant total de 18 millions de dollars environ¹⁰. Parmi ces projets, l'un des plus importants s'intitule « Renforcer les capacités de maintien de la paix » : s'adressant essentiellement aux pays africains, il propose différentes formations, dont certaines se déroulent à Shanghai ou à Pékin¹¹. En outre, au cours du même discours à l'Assemblée générale, le président chinois a annoncé le versement d'une aide militaire de 100 millions de dollars pour soutenir deux mécanismes placés sous l'égide de l'UA, la Force africaine en attente et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises.

AU-DELÀ DES TROUPES ET DU FINANCEMENT, UN INVESTISSEMENT MULTIDIMENSIONNEL

L'investissement chinois dans le maintien de la paix en Afrique ne se limite plus à la fourniture de troupes et aux contributions budgétaires, s'étendant à des domaines de plus en plus diversifiés. Tout d'abord, Pékin se montre particulièrement actif dans la formation des troupes africaines. En 2015, à l'Assemblée générale, Xi Jinping s'était engagé à ce que la Chine forme 2 000 casques bleus étrangers au cours des cinq années suivantes. Selon le ministère chinois de la Défense nationale (Ministry of National Defense – MND), le Centre des affaires de maintien de la paix (guofang bu weihe shiwu zhongxin) placé sous sa responsabilité a organisé 25 programmes de formation (sur la protection des civils, l'entraînement et l'instruction des troupes, ou encore la préparation

9. Conseil de sécurité des Nations unies, [9740^e séance](#), S/PV.9740, 3 octobre 2024.

10. United Nations Peace and Development Trust Fund, « [The Secretary-General's Peace and Security Sub-Fund](#) » [consulté le 20 août 2025].

11. United Nations Peace and Development Trust Fund, « [Strengthening peacekeeping capacity with a focus on Africa](#) » [consulté le 20 août 2025].

des femmes officiers) entre 2015 et 2025, tandis que les experts chinois envoyés à l'étranger ont formé 1 600 casques bleus originaires de plus de 70 pays au cours de la même période¹². Alors que 11 pays africains figurent parmi les 20 principaux contributeurs de troupes onusiennes, l'importance accordée à la formation des casques bleus a été réaffirmée en septembre 2024, lors du sommet du FOCAC. Le plan d'action 2025-2027 adopté à Pékin indique ainsi que la Chine et ses partenaires africains « continueront de renforcer les opérations de maintien de la paix et la coopération antiterroriste dans le cadre des Nations unies, d'intensifier leurs échanges sur les politiques et compétences relatives au maintien de la paix, de mener des entraînements conjoints et des formations sur place des forces de maintien de la paix chinoises et africaines¹³ ».

En outre, depuis quelques années, l'implication de la Chine s'étend de plus en plus à la conception des politiques de maintien de la paix¹⁴. Après la mort d'un casque bleu chinois en juin 2016 lors d'une attaque contre la base de Gao au Mali, suivie un mois plus tard de la mort de deux autres soldats chinois lors d'affrontements à Juba, au Soudan du Sud, Pékin s'est particulièrement investi sur les questions de protection et de sécurité des personnels participant aux opérations de paix. En mars 2018, la Chine a ainsi initié et rédigé une résolution du Conseil de sécurité (ce qu'elle fait très rarement), la première sur le sujet. Le texte, qui rappelle la responsabilité des États hôtes d'assurer la sécurité des casques bleus, a été adopté à l'unanimité, alors que la Chine assurait la présidence tournante du Conseil¹⁵. À la suite de l'adoption de la résolution 2518, la Chine a participé à la création d'un groupe d'amis sur la sécurité des casques bleus, qui compterait une cinquantaine de membres, dont plusieurs pays africains comme le Rwanda, deuxième plus grand contributeur de troupes.

Enfin, la Chine promeut une vision plutôt conservatrice du maintien de la paix, généralement alignée sur les positions des États africains au Conseil de sécurité. Elle insiste sur la nécessité de respecter les trois principes du maintien de la paix – consentement de l'État hôte, impartialité,

12. « [La Chine a formé plus de 1 600 Casques bleus pour plus de 70 pays depuis 2015](#) », Xinhua, 30 juillet 2025.

13. Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, « [Forum sur la Coopération sino-africaine : Plan d'action de Beijing \(2025-2027\)](#) », 5 septembre 2024.

14. Courtney J. Fung, « Peace by piece: China's policy leadership on peacekeeping fatalities », *Contemporary Security Policy*, 43 (4), 2022, p. 572-593.

15. Conseil de sécurité des Nations unies, [Résolution 2518](#), S/RES/2518, 30 mars 2020.

non-usage de la force sauf en cas de légitime défense – même si elle a parfois fait preuve de flexibilité sur ce dernier point, acceptant d'autoriser la force pour défendre le mandat. Pékin s'oppose également de plus en plus à des mandats trop larges pour les opérations de paix, notamment en ce qui concerne la protection des civils. Par exemple, en 2020, lors des négociations autour de la création de la Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS, retirée en 2024 dans le contexte de la guerre civile soudanaise), la Chine et les pays africains du A3 (Afrique du Sud, Niger, Tunisie) se sont opposés à l'inclusion d'éléments sur la protection des civils dans le mandat de la mission¹⁶. De même, lors des négociations sur le renouvellement de la MONUSCO en décembre 2024, la Chine, la Russie et les membres africains élus au Conseil de sécurité (Algérie, Mozambique, Sierra Leone) se sont opposés à des ajustements du mandat de la brigade d'intervention de la mission visant à renforcer la protection des civils, de même qu'au renforcement de certains éléments de langage concernant l'agenda « Femmes, paix et sécurité¹⁷ ».

De manière générale, la préférence chinoise pour des missions de paix recentrées, privilégiant le dialogue politique et avec des mandats plus restreints, est globalement alignée sur les positions des États africains. En septembre 2024, lors d'un débat au Conseil de sécurité, le représentant permanent de la Chine à l'ONU, Fu Cong, a ainsi rappelé que « le mandat principal d'[une] opération doit refléter les réalités du terrain et être cohérent avec les priorités du pays hôte, et non avec les priorités politiques, ni même avec le politiquement correct, des autres¹⁸ ». Aux yeux de la Chine, cette conception du maintien de la paix devrait se traduire par une approche accordant la priorité aux questions de développement plutôt qu'à l'établissement ou à la consolidation d'institutions politiques libérales.

-
16. Security Council Report, « [Sudan: Briefing on the UN Integrated Transition Assistance Mission in Sudan and the AU/UN Hybrid Operation in Darfur](#) », *What's In Blue*, 7 décembre 2020.
 17. Security Council Report, « [Democratic Republic of the Congo: Vote on MONUSCO Mandate Renewal](#) », *What's In Blue*, 20 décembre 2024.
 18. Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, « [Remarks by China's Permanent Representative to the UN Ambassador Fu Cong at the UN Security Council Open Debate on UN Peacekeeping Operations](#) », 9 septembre 2024.

CONCLUSION

Le futur des opérations de maintien de la paix des Nations unies est aujourd’hui incertain, aucune opération de grande envergure n’ayant été lancée au cours de la dernière décennie. Les difficultés financières de l’organisation, dans un contexte de désengagement américain, accroissent cette incertitude. Dès lors, si les opérations de paix onusiennes ont pu être une composante essentielle de la politique sécuritaire de la Chine en Afrique au cours des deux dernières décennies, Pékin insiste désormais sur la nécessité de trouver « des solutions africaines aux problèmes africains¹⁹ ». Dans le cadre de la Global Security Initiative (GSI, *quanqiu anquan changyi*), présentée par Xi Jinping en 2022, la Chine met en avant son soutien aux efforts de *capacity-building* au niveau régional, en particulier afin que l’Union africaine puisse être en capacité de mener des opérations de maintien de la paix de manière autonome²⁰. Néanmoins, la Chine continue à soutenir les opérations de paix onusiennes, qui restent un moyen pour elle de se présenter comme un partenaire bienveillant et à l’écoute des priorités des pays africains, tout en diffusant progressivement ses propres conceptions normatives dans les enceintes multilatérales.

19. Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, « [Wang Yi : Faire en sorte que l’Initiative pour la sécurité mondiale prenne racine en Afrique](#) », 10 janvier 2025.

20. Ministry of Foreign Affairs of the People’s Republic of China, « [The Global Security Initiative Concept Paper](#) », 21 février 2023.

LA PROTECTION DES INTÉRÊTS CHINOIS EN AFRIQUE

Carine Pina

En mai 2025, l'ambassade de la République populaire de Chine (RPC) en Afrique du Sud publiait un communiqué demandant à ses ressortissants d'augmenter sérieusement leur vigilance et leurs mesures de sécurité, à la suite du constat de la résurgence des crimes violents visant des Chinois, citant les cas récents de deux enlèvements, une violation de domicile et un vol mortel. Le communiqué demandait instamment de « faire preuve d'une extrême prudence dans le choix des lieux d'affaires et de résidence, en évitant les zones à haut risque. Choisir des communautés dotées d'une infrastructure de sécurité solide et d'un environnement plus sûr afin de minimiser l'exposition aux menaces criminelles ». Il concluait en (re)donnant les numéros de téléphone de la *hotline* du service d'assistance et de protection de l'ambassade et des trois consulats chinois (Durban, Cape Town et Johannesburg) ainsi que celui du centre de coopération entre la police et la communauté chinoise¹. Ce cas sud-africain, loin d'être isolé, s'inscrit dans un contexte de montée de l'insécurité entourant les intérêts chinois en Afrique qui se traduit aussi bien par le meurtre de Chinois travaillant illégalement dans des mines, des enlèvements de ressortissants ou de simples rixes jusqu'à l'évacuation urgente des populations chinoises prises dans le feu croisé de combats locaux. Tous soulignent un problème épique et « nouveau » soulevé par la présence de la Chine en Afrique : la nécessaire protection des ressortissants chinois et de leurs biens.

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 15 ans et en 2024 leurs échanges s'élevaient à environ 295 milliards de dollars US². Cet essor continu des relations sino-africaines a considérablement augmenté l'empreinte physique et matérielle de la RPC sur

1. Embassy of the PRC in the Republic of South Africa, « Chinese Embassy in South Africa Issues Stern Warning to Chinese Nationals against Violent Crimes », 31 mai 2025 [traduit par l'autrice], http://za.china-embassy.gov.cn/eng/notices/202506/t20250601_11638397.htm.

2. Ces échanges concernent principalement les ressources naturelles (minières pour l'essentiel). AN, « Le commerce sino-africain atteindra 295 milliards de dollars en 2024, marquant ainsi la 15^e année de croissance stratégique et de partenariat économique », *TrendsNAfrica*, 5 août 2025, <https://trendsnafrica.com/>

le continent, avec un nombre de ressortissants installés en Afrique, y compris dans des zones très instables, estimé à 2 millions. Ils seraient ainsi quelque 20 000 en Angola³, 5 000 en République démocratique du Congo⁴ et 300 000 en Afrique du Sud⁵. Est concernée au premier chef la main-d'œuvre chinoise employée sur des sites de construction d'infrastructures ou d'exploitations minières et énergétiques. Cependant, les commerçants, les employés qualifiés ou non, les fonctionnaires en poste à l'étranger, les étudiants ou les touristes comptent aussi parmi les ressortissants chinois établis et/ou présents en Afrique. Les atteintes aux personnes et aux biens dont ils sont victimes dans ces pays peuvent être liées à des situations de conflits, indépendantes de la présence chinoise, mais elles peuvent aussi viser directement cette dernière (enlèvements, assassinats d'ouvriers travaillant dans les mines, vols et agressions). Inversement, parmi ces populations émigrées chinoises, certains individus peuvent commettre des actes délictuels ou criminels (trafics divers) menaçant la sécurité nationale des pays d'accueil et/ou celle de la Chine. L'évacuation en 2011 de 35 000 Chinois de Libye à la suite de la chute du gouvernement Kadhafi et la prise d'otage en 2015 dans l'hôtel *Radisson Blue* à Bamako (Mali), qui s'est soldée par 19 morts dont 3 hauts dirigeants chinois de la société publique Railways CoLTD, semblent avoir été parmi les catalyseurs majeurs de la réflexion et la mise en œuvre d'une protection plus efficace par Pékin de ses intérêts en Afrique.

Si le principe de la protection des citoyens chinois établis à l'étranger est prévu par la Constitution chinoise de 1982 (art. 50)⁶, sa progressive mise en œuvre suit l'expansion internationale des intérêts chinois et bénéficie de sa montée en puissance matérielle. Ce n'est qu'à partir

[china-africa-trade-hits-usd-295-billion-in-2024-marking-15th-year-of-strategic-growth-and-economic-partnership/](https://chinafrica.com/china-africa-trade-hits-usd-295-billion-in-2024-marking-15th-year-of-strategic-growth-and-economic-partnership/).

3. AN, « Chinese quit Angola as economic relations shift between Beijing and Luanda », *The Macao News*, 4 juillet 2022, <https://macaonews.org/news/lusofonia/chinese-quit-angola-as-economic-relations-shift-between-beijing-and-luanda/>.
4. 维基百科 (Wikipedia), « 刚果民主共和国华人 » [La RDC et les Chinois], page modifiée le 12 novembre 2024, <https://zh.wikipedia.org/zh-hans/%E5%89%9B%E6%9E%9C%E6%B0%91%E4%B8%BB%E5%85%B1%E5%92%8C%E5%9C%8B%E8%8F%AF%E4%BA%BA>.
5. Ann Wang, « [Living between Worlds with One Homeland in Heart: The Story of South African Chinese](#) », *China Global South Project*, 26 février 2025.
6. Art. 50 : « La République populaire de Chine protège les droits et intérêts légitimes des Chinois d'outre-mer, les droits et intérêts légitimes de leurs familles [...] ». RPC, « Constitution de la République populaire de Chine », *Chine Information* [en ligne], https://chine.in/guide/constitution-republique-populaire_3258.html [consulté le 17 juillet 2025].

du début du XXI^e siècle que les dirigeants chinois sont confrontés directement à la nécessité de bâtir un système de protection international. Les attaques mortelles subies par des ressortissants chinois au Pakistan et en Afghanistan en 2004 conduisent les autorités chinoises à prôner une « diplomatie au service du peuple » dans laquelle elles s'efforcent de rendre efficient le principe de protection. Les réflexions sur la mise en œuvre de cette protection, débutées sous la présidence Hu Jintao (2003-2013), se poursuivent et se renforcent sous celle de Xi Jinping (2013-), et ce d'autant plus que se développe le projet économique et politique phare du président chinois à l'étranger, la « Belt and Road Initiative », qui accroît *de facto* le nombre d'intérêts chinois en dehors du territoire⁷. La protection internationale des citoyens chinois et de leurs biens devient une préoccupation centrale des autorités qui ne manquent pas de la rappeler régulièrement dans divers documents officiels. Dans son rapport du gouvernement à la 5^e session du 12^e congrès de l'Assemblée populaire nationale (5 mars 2017), le Premier ministre Li Keqiang (2013-2023) déclare ainsi qu'il faut « accélérer l'amélioration des mécanismes de protection des droits et des intérêts chinois à l'étranger et la construction des capacités⁸ ». La loi de la RPC sur les relations extérieures (2023) précise dans l'article 37 que « l'État prend les mesures nécessaires conformément à la loi pour protéger la sûreté, la sécurité et les droits et intérêts légitimes des citoyens et organisations chinois à l'étranger et sauvegarder les intérêts de la Chine à l'étranger contre toute menace ou infraction. L'État renforcera les systèmes et les mécanismes de travail et accroîtra la capacité de protéger ses intérêts à l'étranger⁹ ». Enfin, le Livre blanc sur la sécurité nationale de la Chine dans la nouvelle ère, publié en mai 2025, ne manque pas de rappeler la nécessité de « renforcer la protection des intérêts à l'étranger [加强海外利益保护] », ajoutant qu'en « 2024, la Chine a rapatrié en toute sécurité un total de plus de 10 000 compatriotes

-
7. Nadège Rolland (dir.), *Securing the Belt and Road Initiative. China's Evolving Military Engagement Along the Silk Roads*, Washington, The National Bureau of Asian Research, NBR Special Report n° 80, septembre 2019.
 8. «加快完善海外权益保护机制和能力建设», in 国务院总理,李克强 [Premier ministre, Li Keqiang] 政府工作报告 [Rapport de travail du gouvernement], 2017年3月5日在第十二届全国人民代表大会第五次会议上 [5 mars 2017, 5^e session du 12^e congrès de l'APN] [en ligne] https://www.gov.cn/guowuyuan/2017-03/16/content_5177940.htm.
 9. RPC, « The Law on Foreign Relations of the People's Republic of China, June 28, 2023 », Ministère de la Justice de la RPC [en ligne], http://en.moj.gov.cn/2023-07/11/c_901729.htm [consulté le 17 juillet 2023].

de zones à haut risque à l'étranger et traité plus de 50 000 demandes de protection consulaire¹⁰ ».

Effectivement, la Chine s'efforce de finaliser un puzzle sécuritaire en Afrique lui permettant de faire face aux défis posés par la protection de ses intérêts (hommes et biens). Ce dispositif s'appuie de manière privilégiée sur une protection consulaire renforcée, mais nécessite aussi la projection des outils régaliens de sécurité (armée et police).

LE RENFORCEMENT D'UNE PROTECTION CONSULAIRE À PLUSIEURS NIVEAUX

En 2025, sur le continent africain, la RPC compte 52 ambassades (sur 54 États) et 7 consulats, dont deux en Égypte et trois en Afrique du Sud. Les représentations chinoises à l'étranger du ministère des Affaires étrangères (MAE) se sont considérablement renforcées en nombre (infrastructures et personnels) et en qualité, parallèlement à l'augmentation du nombre de ressortissants résidant dans ces États et des problèmes qu'ils y rencontraient. La protection consulaire est, comme mentionné ci-dessus, prévue par la Constitution de la RPC depuis 1982. Néanmoins, depuis juin 2023, pour la première fois, la protection et l'assistance consulaire chinoises sont encadrées par un règlement particulier entré en vigueur le 1^{er} septembre 2023¹¹. Sur le plan international, depuis le 2 juillet 1979, la Chine est partie à la Convention de Vienne régissant les relations consulaires et a signé, depuis, de nombreux traités consulaires bilatéraux. Enfin, la Chine a négocié plus de 110 accords de protection de ses investissements avec les pays partenaires¹².

-
10. 中华人民共和国国务院新闻办公室 [Bureau de la communication du Conseil d'État de la RPC], « 新时代的中国国家安全 (2025年5月) » [La sécurité nationale de la Chine dans la nouvelle ère, mai 2025] (traduit par l'autrice), <http://www.mod.gov.cn/gfbw/fgwx/bps/16385614.html>.
 11. 国务院, « 中华人民共和国领事保护与协助条例 », 2023年6月29. [Conseil d'État, « Règlement de la RPC sur la protection et l'assistance consulaires », 29 juin 2023], Gouvernement de la RPC [en ligne], https://www.gov.cn/zhengce/content/202307/content_6891760.htm [consulté le 17 juillet 2025]. Jusqu'à cette date, la mise en œuvre de la protection consulaire reposait sur la Loi sur les dispositifs d'intervention d'urgence en Chine et à l'étranger (30 août 2007). Le nouveau règlement est une synthèse des acteurs, mécanismes et procédures impliquées dans la protection. Il doit permettre de les clarifier, notamment face aux demandes extraordinaires des citoyens chinois à l'étranger.
 12. 新华社记者 [Agence de presse Xinhua], « 进一步提升领事保护工作水平——相关部门介绍领事保护与协助情 » [Améliorer encore le niveau de travail de la protection consulaire – Les services concernés présentent la situation de la protection et de l'assistance consulaires], Gouvernement de la RPC [en ligne],

Encadrée par ces textes juridiques, la protection des ressortissants chinois à l'étranger implique de nombreux acteurs institutionnels. Comme pour toutes questions en matière de politique étrangère et de sécurité, les principales instances de décision sont concentrées au sein du Parti communiste chinois (PCC). Les décisions sont élaborées et entérinées au sein du comité central du PCC et en particulier via le comité permanent du bureau politique. Au sein du parti, la Commission centrale des affaires étrangères joue un rôle clé, de même que la Commission nationale de sécurité. À la tête du PCC, Xi Jinping préside ces deux commissions. Comme le souligne le règlement de juin 2023, le ministère des Affaires étrangères et ses représentations à l'étranger sont les principaux opérateurs de la protection des intérêts outre-mer¹³. En mai 2006, le département des affaires consulaires du MAE crée un service de la protection consulaire qui se transforme, en août 2007, en Centre pour l'assistance et la protection consulaire. Il apparaît aujourd'hui, sous le nom de département des affaires consulaires (Centre pour l'assistance et la protection consulaire)¹⁴. Le MAE n'est pas le seul acteur de la protection des ressortissants et intérêts chinois à l'étranger. Parmi les autres décideurs, on doit mentionner les ministères du Commerce, de l'Éducation, du Tourisme ou encore celui de la Justice. À leurs côtés, les autorités locales chinoises assistent également l'administration centrale dans l'ensemble des activités précitées. Ainsi, les provinces les plus concernées par l'émigration et/ou les activités chinoises à l'étranger, comme le Fujian, le Guangdong, le Zhejiang ou le Jiangxi, disposent chacune d'un service de la sécurité extérieure attaché au Bureau provincial des affaires extérieures qui centralise les informations sur le nombre et la localisation à l'étranger des individus et diffuse les réglementations et directives prévues par Pékin.

Le département des affaires consulaires du MAE développe, en amont et en aval, la communication et l'information à destination des ressortissants chinois qui souhaitent se rendre à l'étranger ou qui y séjournent. Comme pour tous les États, la difficulté majeure en cas d'urgence réside dans la capacité à joindre l'ensemble des ressortissants résidant dans un pays étranger, et donc de les répertorier. Le département des affaires

https://www.gov.cn/zhengce/202307/content_6892000.htm [mis en ligne le 15 juillet 2023, consulté le 17 juillet 2025].

13. 国务院, « 中华人民共和国领事保护与协助条例 », 2023年6月29, article 4, *op. cit.*
14. Site officiel du Département des affaires consulaires (Centre pour l'assistance et la protection consulaires). Nom chinois :中国领事服务网 [Réseau des affaires et services consulaires], <http://cs.mfa.gov.cn/> [consulté le 20 juillet 2025].

consulaires tente de convaincre les résidents à l'étranger de s'inscrire auprès des représentations chinoises locales en rappelant l'importance de cette démarche dans les guides ; en créant des sites dédiés comme la plateforme « Consul chinois (中国领事) » ou en proposant d'utiliser des applications de téléphones mobiles. Ces dispositifs s'appuient aujourd'hui sur le développement du e-gouvernement (reposant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication-NTIC) qui est employé de manière privilégiée par les autorités locales pour gérer leurs ressortissants à l'étranger. Les dispositifs consulaires chinois sont également en première ligne lorsqu'il s'agit d'organiser des évacuations groupées de ressortissants, comme lors du conflit de 2023 au Sud Soudan ou, plus récemment, dans le nord de la RDC. Ils participent, souvent avec l'appui des grandes entreprises chinoises présentes, à l'affrètement des bus d'évacuation ou la sécurisation des convois. Cependant, si les mécanismes de protection consulaire se sont considérablement renforcés, ils restent parfois insuffisants pour protéger efficacement les intérêts chinois, amenant Pékin, lentement mais sûrement, à penser et à réaliser la projection de ses forces de sécurité à l'étranger.

LA PROJECTION INTERNATIONALE DES MOYENS RÉGALIENS DE SÉCURITÉ

Latente depuis Jiang Zemin (1993-2003), la réflexion autour de l'implication des forces militaires (Armée populaire de libération/APL et Police armée du peuple/PAP) pour la protection des intérêts chinois à l'étranger se développe depuis la direction de Hu Jintao (2002-2012). Elle s'appuie sur une vision de la sécurité élargie aux menaces non traditionnelles et sur les stratégies d'implication des forces militaires dans des opérations militaires autres que la guerre (OMAG)¹⁵. Avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, le concept de sécurité nationale devient explicitement international. Président de la Commission militaire centrale (CMC), l'organe de contrôle et de commandement des forces militaires, Xi Jinping donne un cadre institutionnel et opérationnel aux OMAG. Leur importance croissante se matérialise, entre autres, par la création au sein même de la Commission militaire centrale d'un bureau pour les

15. À l'origine, il s'agit d'une doctrine militaire américaine (1995-2006) faisant explicitement des forces armées un soutien pour l'environnement international et les relations diplomatiques de Washington. Carine Pina, « [La Chine et les opérations militaires autres que la guerre \(军队非战争军事行动\) à l'étranger : quelles conséquences sur le dilemme de sécurité ?](#) », Étude 115, IRSEM, 2024.

opérations outre-mer. Ce dispositif est complété par la mission, unique mais importante, du ministère de la Défense : créer et entretenir des relations avec les autorités militaires étrangères.

Selon le dernier rapport publié sur la stratégie militaire (2020), les OMAG qui pourront avoir lieu à l'étranger sont les opérations internationales de maintien de la paix, les opérations internationales de secours, les escortes maritimes, les évacuations à l'étranger et les opérations internationales de contre-terrorisme auxquelles sont ajoutés les exercices militaires internationaux et la diplomatie de défense¹⁶. Le dernier Livre blanc sur la défense nationale (2020) reprend certaines d'entre elles et y intègre une catégorie plus large : la protection des intérêts nationaux à l'étranger. Elle est explicitement définie comme une « mission de l'armée chinoise ». Les OMAG à l'étranger, pour la protection des intérêts chinois, sont une des justifications de l'augmentation du budget des forces armées et sont à l'origine de l'ouverture, en 2017, de la première base militaire chinoise en dehors du territoire national à Djibouti. Les OMAG permettent aussi aux forces militaires de protéger directement les intérêts chinois à l'étranger, à l'exemple des escortes maritimes menées par les forces navales de l'APL depuis 2008, sous l'égide des Nations unies, dans le golfe d'Aden. L'armée chinoise participe aussi à des opérations d'évacuation de civils. Leur organisation incombe d'abord aux représentations chinoises à l'étranger et au MAE en lien avec les autres ministères.

La Chine a impliqué trois fois ses forces armées dans de telles opérations. La première a concerné l'évacuation de 35 000 ressortissants chinois de Libye en 2011. L'APL a utilisé la frégate *Xuzhou*, faisant partie des patrouilles d'escorte des navires dans le golfe d'Aden, pour veiller à la sécurité des ferrys et navires commerciaux mobilisés pour acheminer les civils en lieu sûr. Elle y a aussi envoyé 4 avions cargo (IL-76) qui ont amené des ressortissants à Khartoum et Pékin¹⁷. La deuxième opération a eu lieu au Yémen en mars 2015. Elle a permis l'évacuation de 500 Chinois, ainsi que deux experts étrangers, vers Djibouti. Ce fut la première fois qu'un navire militaire chinois embarquait à son bord

16. Tianliang Xiao (dir.), *The Science of Military Strategy*, Beijing, National Defense University Press, 2020, p. 289 [traduit du chinois par Chinese Aerospace Studies Institute, coll. « In Their Own Words », 2022].

17. Jonas Parell-Plesner, Mathieu Duchâtel, *China's Strong Arm. Protecting Citizens and Assets Abroad*, IISS, 2015, p. 107-124.

des civils étrangers¹⁸. La dernière opération a secouru 1 300 ressortissants chinois et étrangers au Soudan en avril dernier. Le 24 et le 29 avril 2023, la Chine a envoyé deux destroyers Nanning, ainsi qu'un navire ravitailleur Weishanhu à Port-Soudan pour conduire les civils chinois et étrangers vers le port de Djeddah en Arabie Saoudite. Ces personnes avaient quitté Khartoum par voie de terre, profitant d'un court cessez-le-feu, à bord de bus affrétés par leurs entreprises et l'ambassade chinoise. Certains convois se sont dirigés vers la frontière égyptienne où le personnel consulaire les a pris en charge¹⁹.

La projection en territoire étranger des forces militaires chinoises pour la protection des intérêts nationaux s'appuie sur une diplomatie militaire très active qui se concrétise par la signature de nombreux accords de coopération militaire, nécessaires en cas d'intervention des forces armées chinoises (accord pour faire atterrir les avions ou droit de passage) ou de demande d'appui (ou de substitution) des forces militaires locales. De fait, sur le continent africain, la Chine a multiplié la signature de partenariats stratégiques impliquant des questions de défense (armes, formation, infrastructures) et augmenté le nombre et le niveau de ses exercices militaires bilatéraux avec ses principaux partenaires : selon les données fournies par Paul Nantulya, depuis 2000, la RPC a conduit en Afrique 19 exercices militaires, 44 escales navales, 276 échanges entre officiers et déployé 46 groupes d'escortes antipirates²⁰. Les OMAG incluent également la projection des forces militaires chinoises pour des opérations HADR en impliquant des bâtiments spécifiques, à l'instar de son navire-hôpital *Peace Ark*, dont la dernière mission « Harmonie » en 2024 a visité 11 États africains. Depuis 2000, Pékin a déployé 24 équipes médicales civilo-militaires dans plus de 48 pays du continent.

Les forces militaires ne sont pas les seuls moyens utilisés par Pékin pour protéger ses intérêts outre-mer. La Chine les sécurise par l'intermédiaire de la projection internationale de ses forces de police²¹.

18. James Siebens, Ryan Lucas, *Military Operations Other Than War in China's Foreign Policy*, The Stimson Center, *Asia Report*, Washington, 3 octobre 2022, p. 48-49.

19. Zhuo Chen (dir.), « China hailed for Success of Sudan Evacuations », *China Daily*, Ministry of National Defense of the PRC, http://eng.mod.gov.cn/xb/News_213114/Features/16222543.html [en ligne] [mis en ligne le 8 mai 2023, consulté le 17 juillet 2025].

20. Paul Nantulya, « The Growing Militarization of China's Africa Policy », Africa Center for Strategic Studies, 2 décembre 2024, p. 3.

21. Carine Pina, « [La coopération policière et judiciaire internationale de la Chine](#) », Note de recherche 135, IRSEM, mai 2023 ; Sheena Chestnut Greitens, Isaac Kardon, Cameron Walts, « [A New World Cop on the Beat? China's Internal](#)

L'expansion internationale de la Chine implique aujourd'hui le ministère de la Sécurité publique (MSP). Sous la direction du Conseil d'État, ses responsabilités ont trait au maintien de l'ordre, à la lutte contre les crimes et délits et à l'application du droit. Organe d'information et de surveillance destiné à maintenir la stabilité intérieure, le MSP est un acteur discret, mais majeur, de l'expansion internationale chinoise depuis le début des années 2000. Ayant pour mandat d'organiser la coopération et les échanges internationaux en matière de sécurité et disposant d'un bureau de la coopération internationale, son assise et son rôle dans la protection des intérêts chinois à l'étranger sont croissants depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir²².

La coopération policière et judiciaire internationale chinoise s'appuie sur des dispositifs internationaux (UNPOL ou Interpol) mais aussi régionaux et bilatéraux. Depuis 2012, les plans d'action stratégique adoptés lors des rencontres des Forums de coopération Chine-Afrique incluent un volet détaillé sur ces domaines. Le plan d'action de Dakar (2022-2024) adopté lors du dernier sommet du Forum (novembre 2021) réaffirme que la Chine travaille à étayer avec le continent les mécanismes de coopérations policières et d'application de la loi²³. La Chine y précise qu'elle souhaite renforcer sa collaboration avec le mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL) créé en 2014 via la déclaration d'Alger. Cette structure, sur le modèle d'INTERPOL, se présente comme une institution technique destinée à « établir un cadre pour la coopération policière aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique entre les institutions policières des États membres²⁴ ». Lors du discours d'ouverture du sommet du Forum de coopération Chine-Afrique de 2024, Xi Jinping déclare que la coopération policière avec le continent sera une démonstration modèle de la mise en œuvre du programme de l'Initiative globale pour la sécurité. Il annonce que la Chine offrira des formations pour 1 000 officiers de police du continent ainsi qu'une assistance matérielle. Les principaux États partenaires de la Chine dans des coopérations

[Security Outreach under the Global Security Initiative](#) », Carnegie Endowment for International Peace, juillet 2025.

22. Tao Xu, Nan Yang, « Chinese Policing: Its History from a Legal Perspective », dans Monica De Boer (dir.), *Comparative Policing from a Legal Perspective*, Northampton (USA), Research Handbooks in Comparative Law, 2018, p. 363-379.
23. [Ministry of Foreign Affairs of the PRC, « Forum on China-Africa Cooperation Dakar Action Plan \(2022-2024\) 2021-11-30 »](#) point 6.1.6.
24. AFRIPOL, « [Statut du mécanisme africain de coopération policière-Art 3-a](#) », 30 janvier 2017.

policières bilatérales sont membres de l'Organisation de la communauté de développement de l'Afrique australe. Pékin y dispose d'une représentation diplomatique particulière par l'intermédiaire de l'ambassadeur chinois au Botswana. Outre un soutien logistique au mécanisme militaro-policier-civil de la SASFM (Southern African Standby Force Mechanism), la Chine collabore avec l'organisation de coopération régionale des chefs de police des États de l'Afrique australe (SARPCCO)²⁵. Depuis septembre 2024, une telle coopération a été mise en place avec l'Organisation de coopération des chefs de police de l'Afrique de l'Est et le premier sommet entre la Chine et les États membres de l'organisation, présidé par le ministre chinois de la Sécurité Wang Xiaolong et le ministre de l'Intérieur burundais Martin Nitereste, a été conclu par la signature de 13 des 14 membres d'un accord de coopération en matière de police²⁶.

Selon Paul Nantulya, en 2023, plus de 40 pays africains auraient ainsi signé un accord avec la Chine sur les questions de sécurité publique. Depuis 2018, Pékin a obtenu la signature de traités d'extradition avec 13 États du continent, alors qu'elle n'en comptait aucun auparavant. Ses accords bilatéraux donnent lieu à des formations en Chine ou sur place. Les participants du continent représentent 35 % des formations étrangères du ministère de la Sécurité. L'école de police de Fujian a lancé un programme de formation en Afrique du Sud en 2019 pour le département de la police métropolitaine de Johannesburg. Pékin a également construit des écoles de police, des postes de police et fourni des équipements de police à de nombreux pays. Entre 2013 et 2017, la Chine a octroyé 3,56 milliards de US\$ pour la sécurité publique mais « ce chiffre est certainement sous-estimé, étant donné que la majeure partie de ces équipements est incluse dans les ventes militaires²⁷ ». Ces coopérations policières donnent lieu également à des opérations de police extraterritoriales conjointes. En 2022, les polices ougandaise et chinoise ont démantelé un gang criminel chinois, ce qui a conduit à l'arrestation et

25. [Southern African Development Community, Police SARPCCO](#).

26. La République démocratique du Congo n'a pas souhaité signé l'accord. «首届中国—东非执法安全部长级对话举行» [Le premier dialogue ministériel Chine-Afrique de l'Est sur la coopération en matière d'application de la loi et de sécurité s'est tenu], *人民日报* [Quotidien du Peuple], 8 septembre 2024, archivé 19 août 2025, sur *Archive Today*, <https://archive.ph/8uCWp> ; Jevans Nyabiage, « China works to keep the peace in East Africa as security issues threaten investments », *South China Morning Post*, 29 septembre 2024, archivé septembre 2024, sur *Archive Today*, <https://archive.ph/7mBg2>.

27. Paul Nantulya, « [Les modèles policiers chinois font leur entrée en Afrique](#) », *Africa Center for Strategic Studies*, 1^{er} juin 2023 .

l’extradition de 4 ressortissants chinois. En 2016, ce sont 44 ressortissants de Taïwan qui sont arrêtés et expulsés par la police kenyane en RPC pour activités frauduleuses. Enfin, les services de renseignement égyptiens ont collaboré avec les services de police chinois pour interroger des étudiants chinois, pour la plupart de confession musulmane, en Égypte.

CONCLUSION

L’Afrique constitue pour la Chine l’un des défis de taille dans la constitution d’un système de sécurisation de ses intérêts. Les autorités chinoises bâissent, à l’instar de celles des autres États, un système de protection dont le pivot est la protection consulaire, mais qui tend, comme celui de ses homologues, à se sécuriser par l’intermédiaire de la projection de forces armées et de police. Si cette stratégie permet à Pékin d’apparaître à l’égard de sa population, intérieure comme extérieure, et à l’égard des autres États comme un État responsable, elle présente néanmoins le risque de ne plus cadrer, y compris accidentellement, avec son principe de non-ingérence, point central de sa politique étrangère depuis des décennies. Par ailleurs, de tels dispositifs engendrent des coûts importants. La Chine doit, de fait, penser à améliorer cette architecture de protection pour la rendre plus efficace et moins onéreuse : l’une des solutions semble être le recours accru à des moyens civils (« privés »). Certaines entreprises chinoises font de fait depuis longtemps appel aux services de sociétés privées de sécurité étrangères et plus récemment chinoises²⁸, pour veiller à leur sécurité. Les autorités chinoises explorent aussi les moyens d’accroître la responsabilisation des acteurs privés (entreprises et individus), mais aussi de s’appuyer sur les structures civiles chinoises présentes dans les communautés à l’étranger. Se posent alors d’autres enjeux, comme celui des relations entre ces acteurs auxiliaires de sécurité et les autorités chinoises.

28. Se reporter aux articles de Simon Menet et Alessandro Arduino ci-après.

UN SYSTÈME FRAGMENTÉ DE SÉCURITÉ PRIVÉE AUX CARACTÉRISTIQUES CHINOISES EN AFRIQUE

Simon Menet

Au Mali, les infrastructures et commerces chinois ont été les cibles d'attaques répétées en 2025¹ : incendie d'une usine de sucre, destruction d'un site de production de ciment, kidnappings et pillages de convois. Ces incidents ont ravivé sur les réseaux sociaux chinois des débats autour de la création d'une société de sécurité chinoise dans le pays ou l'adoption d'un modèle de mercenariat comparable à Wagner. Loin d'être propres au cas malien, ces interrogations reflètent les tensions dans le dispositif de protection des intérêts chinois en Afrique promu par Pékin et les limites de l'offre sécuritaire actuellement disponible.

Avec l'essor des investissements chinois sur le continent et la multiplication de projets d'envergure, y compris dans des zones instables, la vulnérabilité des entreprises et ressortissants chinois face aux risques sécuritaires s'est considérablement accrue². En réponse, les autorités chinoises ont mis en place un système multiscalaire destiné à assurer la « sécurité des intérêts à l'étranger » (海外利益安全), devenue une priorité nationale sous Xi Jinping³. Celui-ci repose sur la sécurisation des actifs chinois par les forces de sécurité des États hôtes, la protection consulaire par le ministère des Affaires étrangères, la coopération policière menée par le ministère de la Sécurité publique, l'intervention de l'Armée populaire de libération pour des missions d'évacuation, ou

1. « 几内亚邻居马里闹啥呢？又是中国企业成为主要受害者，心寒…… [Que se passe-t-il au Mali, voisin de la Guinée ? Les entreprises chinoises sont une fois de plus les principales victimes. C'est déchirant...] », Zhongji di yi shijiao (WeChat), 7 août 2025. Lien archivé : <https://archive.ph/5FGUm>.

2. Simon Menet, « [Terrain minier. Une expansion à risque des intérêts chinois en Guinée](#) », Recherches & Documents, Fondation pour la recherche stratégique, 3 août 2022.

3. La « sécurité des intérêts à l'étranger » (海外利益安全) constitue l'un des 20 piliers du « concept holistique de sécurité nationale » (总体国家安全观), qui forme la base doctrinale de la politique de sécurité nationale du régime chinois depuis son lancement par Xi Jinping en 2014.

encore le recours croissant à des entreprises de sécurité privée (ESP), notamment chinoises.

Présentes dans plus de trente États africains, une vingtaine d'ESP chinoises de premier plan comme Frontier Services Group ou China Overseas Security Group assurent des missions traditionnelles de protection physique de sites, de conseil, de patrouilles et d'escortes maritimes mais également, de plus en plus, de la formation des forces de sécurité locales et de la collecte de renseignement au service des autorités chinoises⁴. Situées à l'intersection du modèle russe de sociétés militaires paraétatiques et du marché libéralisé occidental, elles incarnent une voie intermédiaire, à la fois motivées par la recherche du profit et encadrées par l'appareil étatique⁵.

Ce système chinois de sécurité privée demeure toutefois fragmenté et hétérogène. Il conjugue un pilotage vertical, via l'internationalisation d'ESP depuis la Chine supervisée par l'État-Parti, avec une logique décentralisée, où Pékin tolère un certain relâchement normatif à l'échelle locale tant que la protection de ses intérêts est assurée. À ce titre, des organisations communautaires et des entreprises liées aux diasporas, voire à des réseaux criminels chinois, offrent des services alternatifs de sécurité en Angola, en République démocratique du Congo ou encore en Afrique du Sud. L'existence de telles structures peu réglementées est permise et même parfois soutenue par les autorités chinoises qui privilégiennent l'impératif de protection des ressortissants et des projets à l'étranger, au risque de dérives.

UN MARCHÉ DE LA FORCE CHINOIS STRICTEMENT ENCADRÉ ET CENTRÉ SUR LA DEMANDE INTÉRIEURE

L'industrie chinoise de la sécurité s'est développée à partir des années 1980 sous l'impulsion du ministère de la Sécurité publique (MSP) et de ses branches provinciales et municipales. Durant près de trois décennies, seuls les organes de sécurité publique peuvent créer des entreprises de services de sécurité, dont ils contrôlent étroitement l'actionnariat. Leurs capacités opérationnelles sont limitées (gardienage, patrouille, inspection de sites) et elles se concentrent sur le territoire chinois.

4. Djenabou Cissé et Simon Menet, « [Entreprises de services de sécurité et de défense russes et chinoises en Afrique : deux modèles concurrents ?](#) », Recherches & Documents, Fondation pour la recherche stratégique, 2024.

5. Alessandro Arduino, *Money for Mayhem: Mercenaries, Private Military Companies, Drones, and the Future of War*, Rowman & Littlefield Publishers, 2023.

Un tournant intervient à la fin des années 2000 avec la légalisation des entreprises de sécurité privée⁶. Cette libéralisation entraîne une expansion rapide : la Chine devient le premier marché mondial de la sécurité, avec plus de 16 000 entreprises et 6,4 millions de personnels⁷. L'essentiel du secteur reste toutefois tourné vers la demande intérieure. En 2021, seules 57 entreprises de sécurité privée chinoises sont actives à l'étranger d'après la China Security Association⁸.

De plus, la privatisation du secteur demeure partielle et strictement encadrée. Le MSP continue de superviser les ESP par l'intermédiaire des bureaux de sécurité publique, en particulier depuis la mise en place en 2022 d'un programme de décentralisation de son autorité⁹. Les sociétés qui fournissent des services armés de garde et de transport de fonds doivent être détenues majoritairement par l'État (51 % minimum de capitaux publics)¹⁰ et l'usage des armes est régi par une législation stricte¹¹, qui en interdit l'usage sauf exceptions (comme le transport de fonds).

Au-delà de ces dispositions légales, l'influence étatique se traduit dans la gouvernance même des ESP. Une grande partie de leurs dirigeants et cadres sont issus des rangs du MSP, de la Police armée du peuple (PAP) et de l'Armée populaire de libération (APL). La plupart de ces sociétés disposent de comités du Parti communiste¹² et mettent en

-
6. En 2009, le ministère de la Sécurité publique a adopté les Mesures visant à mettre en œuvre le règlement sur l'administration des services de sécurité par les organes de sécurité publique (公安机关实施保安服务管理条例办法) ou Document 112, promulguées en 2010 et révisées en 2016. Le texte complet est accessible ici : « 公安机关实施保安服务管理条例办法 » [[Mesures d'application du règlement sur la gestion des services de sécurité par les organes de sécurité publique](#)], PRC Government Portal, 14 janvier 2016.
 7. « 公安部: 截至2022年底全国有保安企业1.6万余家,保安员644万余人 » [[Ministère de la Sécurité publique : Fin 2022, il y avait plus de 16 000 sociétés de sécurité et plus de 6,44 millions d'agents de sécurité en Chine](#)], *Guangming Daily*, 3 août 2023 (archive : <https://archive.ph/Atk1Y>).
 8. Zhizhong Feng, « 海外中资保安公司建设思考 » [[Réflexions sur la création d'entreprises de sécurité financées par des Chinois à l'étranger](#)], Huayu Think Tank (Sohu), 18 septembre 2022 (archive : <https://archive.ph/7FcqV>).
 9. « 公安部举行“服务保障高质量发展”专题新闻发布会 » [[The Ministry of Public Security held a special press conference on “Serving and Ensuring High-Quality Development”](#)], PRC State Council Information Office, 3 août 2023.
 10. Voir article 10 du Règlement sur l'administration des services de sécurité par les organes de sécurité publique, déjà cité.
 11. L'utilisation des armes à feu par les ESP chinoises est encadrée par la loi de 1996 sur le contrôle des armes (枪支管理法) et le règlement de 2002 sur l'administration de l'utilisation des armes à feu par les gardes et les escortes à plein temps (专职守护押运人员枪支使用管理条例).
 12. Voir par exemple le cas de Shandong Huawei Security Group (山东华威保安集团) : « 中共山东华威保安集团党总支委员会换届选举工作圆满完成 » [[L'élection](#)]

avant loyauté et patriotisme. Cette rhétorique reflète d'abord une réalité économique : leurs activités sont dépendantes des agences étatiques et entreprises publiques qui constituent les principaux employeurs, en Chine comme à l'étranger. Par exemple, China Overseas Security Group (COSG) emploie près de 20 000 auxiliaires de police au service du MSP¹³. Elle peut aussi être interprétée comme un signal adressé au pouvoir chinois, qui reste très vigilant face à l'émergence possible d'une force paramilitaire autonome. Cela tient autant à l'histoire contemporaine du pays, notamment marquée par le recours à des mercenaires pour renverser la dynastie Qing¹⁴, qu'à des exemples récents comme la mutinerie de Wagner, qui rappellent au régime chinois les risques qu'une telle évolution ferait peser sur sa stabilité.

UNE INTERNATIONALISATION CROISSANTE DES ESP CHINOISES EN AFRIQUE

Contrairement à leurs homologues russes ou anglo-saxons, les entreprises chinoises arrivent tardivement sur le marché africain de la force. Leur présence ne s'affirme en effet qu'à partir des années 2010 et le lancement de la *Belt and Road Initiative* (BRI, 一带一路). L'expansion massive des intérêts économiques chinois dans le cadre de la BRI se traduit par une exposition accrue de la Chine aux risques sécuritaires et par une multiplication d'incidents d'ampleur, comme l'attentat terroriste de 2015 au Mali tuant trois cadres d'une entreprise d'État chinoise. Ces vulnérabilités, combinées aux lacunes des forces de sécurité des États hôtes, suscitent une importante demande pour les ESP chinoises.

Cet impératif sécuritaire s'accompagne d'une politique incitative des autorités chinoises. En 2010, plusieurs ministères publient des Règles sur la gestion de la sécurité des établissements et du personnel des entreprises chinoises à l'étranger (境外中资企业机构和人员安全管理规定). Révisé en 2018, ce texte transfère la responsabilité de la protection des travailleurs à l'étranger vers les entreprises elles-mêmes. En parallèle, l'internationalisation des ESP chinoises bénéficie d'une attention politique renouvelée, dont le point d'orgue est le discours de 2016 de

du comité de la branche du parti du groupe de sécurité Huawei du Shandong du PCC a été menée à bien], Huawei Security Group, 9 juin 2022 (archive : <https://archive.ph/eaEGz>).

13. Entretien mené par l'auteur avec un cadre du secteur.

14. Alessandro Arduino, Rong Yuan, « Prigozhin's Wagner Myth Percolating the Great Firewall of China », *Defense & Security Analysis*, 2025.

Meng Jianzhu, alors secrétaire de la Commission centrale des affaires politiques et légales, devant des cadres du secteur¹⁵ :

Les entreprises de services de sécurité qualifiées doivent prendre l'initiative de répondre à la demande croissante de protection des intérêts à l'étranger [...], explorer des voies et des mesures efficaces pour protéger la sécurité de nos entreprises, institutions et ressortissants à l'étranger, et fournir des services et des garanties de sécurité à la mise en œuvre de grandes stratégies telles que la *Belt and Road Initiative*.

En l'espace d'une décennie, une vingtaine d'ESP chinoises de premier plan se sont implantées dans près de trente pays africains. Parmi elles figurent China Overseas Security Group (COSG), Zhongbao Hua'an Group (ZBHA), HuaXin ZhongAn Security Service (HXZA), Overseas Security Guardians (OSG) ou encore Frontier Services Group (FSG). Considérée comme la plus importante ESP chinoise tournée vers l'international, FSG occupe une place singulière. Elle a été créée en 2014 avec la participation d'Erik Prince (co-fondateur de la société militaire privée américaine Blackwater, devenue Academi), mais est restée sous le contrôle du conglomérat public CITIC Group, en particulier depuis l'éviction de Prince de son comité exécutif en 2021. De plus, elle se distingue par des compétences opérationnelles avancées et un modèle intégré, combinant sécurité privée, logistique et assurance.

L'implantation des ESP chinoises suit étroitement les intérêts économiques du pays. Le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Kenya, où résident d'importantes diasporas chinoises, concentrent le plus grand nombre de sociétés. Elles sont également actives dans la Corne de l'Afrique, en Afrique australe et autour du golfe de Guinée, dans les zones accueillant des projets miniers, énergétiques et d'infrastructure. Bien que les ESP chinoises n'opèrent pas en principe dans les pays les plus instables comme le Mali, la Centrafrique ou la Libye, elles sont néanmoins capables d'intervenir ponctuellement et de manière limitée en cas de crise. Ainsi, Beijing DeWe Security Services a participé en 2016 à des opérations d'évacuation de civils en coopération avec les forces de sécurité locales¹⁶. En Guinée, l'entreprise Cross Ocean Security (COS) a escorté

15. « 孟建柱与第四届全国优秀保安服务公司优秀保安员代表座谈时的讲话 » [Discours de Meng Jianzhu lors d'un symposium avec des représentants d'agents de sécurité exceptionnels de la quatrième société nationale de services de sécurité d'excellence], *Legal Daily*, 7 novembre 2016 (archive : <https://archive.ph/xIUoV>).

16. Paul Nantulya, « [Chinese Security Firms Spread along the African Belt and Road](#) », Africa Center for Strategic Studies, 15 juin 2021.

deux employés chinois lors du coup d'État de 2021 à Conakry¹⁷. Plus récemment, en mars 2025, FSG a mené des opérations terrestres d'évacuation du personnel de 22 entreprises chinoises (dont Zijin Mining, China Railway Sixth Bureau et Weihai International) dans la zone de Kolwezi, en RDC, à la suite d'attaques perpétrées par le groupe armé M23¹⁸.

Les ESP chinoises ne conduisent pas d'opérations offensives. Elles n'interviennent ni dans les combats, ni dans les missions de contre-insurrection, de lutte contre la piraterie ou de stabilisation. Certaines sociétés comme HXZA et OSG assurent des escortes maritimes armées, mais dans une posture défensive. Plus généralement, les ESP chinoises proposent des services de conseil et d'analyse de risques, de gardiennage, d'escorte et de sécurité physique, de logistique et d'assurance. FSG est à ce jour la seule entreprise active dans le secteur minier, notamment en RDC, où son mandat couvre « l'exploration, l'exploitation et la commercialisation des minéraux¹⁹ ». Pour mener à bien leurs opérations, ces sociétés déplacent dans les pays hôtes un ou plusieurs cadres chinois, chargés de former et superviser le personnel local. Les gardes recrutés localement constituent la grande majorité des effectifs et ce sont eux qui portent les armes. À l'image du partenariat entre COS et Alliance Security en Guinée, les ESP chinoises s'appuient fréquemment sur des entreprises locales, qui leur fournissent main-d'œuvre, capacités de renseignement et accès.

Ces dernières années, l'affirmation de la diplomatie sécuritaire chinoise en Afrique a favorisé une diversification des missions des ESP chinoises au-delà de la seule protection des intérêts chinois. Elles contribuent ainsi ponctuellement à la formation de forces de sécurité africaines. En 2018, par exemple, Anbang Save-Guard Group a accueilli une délégation de militaires francophones africains lors d'un séminaire à l'Université nationale de défense de l'APL, évoquant à cette occasion l'exportation

17. « 中海国际安全官于几内亚动乱中成功转移出两名中方人员 » [Les agents de sécurité de China Shipping International ont évacué avec succès deux membres du personnel chinois lors des troubles en Guinée], Cross Ocean Security (WeChat), 10 septembre 2021 (archive : <https://archive.ph/xepFR>).

18. « 刚果金 | M23持续推进逼停超万吨锡矿供应，矿场紧急撤离；金沙萨城市扩建计划将于2025年6月启动！ » [[Congo \(RDC\) | Le M23 poursuit son avancée, interrompant l'approvisionnement de plus de 10 000 tonnes de minerai d'étain et provoquant des évacuations d'urgence ; le projet d'expansion urbaine de Kinshasa devrait être lancé en juin 2025 !](#)], Gangguo yihao (WeChat), 15 mars 2025 (archive : <https://archive.ph/w33wL>).

19. « [Le fondateur de Blackwater étend ses opérations au Congo](#) », Challenges, 13 juin 2019.

de « l’expérience et du modèle chinois de “Smart City” et “Safe City”²⁰ ». Certaines entreprises peuvent aussi soutenir les opérations extraterritoriales des organes de sécurité publique chinois, notamment par la collecte de renseignement ou, dans certains cas, par la persuasion de cibles à se rendre aux autorités chinoises.

UNE OFFRE ALTERNATIVE DE SERVICES DE SÉCURITÉ PAR LES DIASPORAS CHINOISES

Avant même l’expansion des ESP chinoises en Afrique, les diasporas chinoises ont joué un rôle central dans la privatisation de la sécurité pour assurer la protection de leurs membres. En Afrique du Sud, plusieurs organisations communautaires établissent, dès 2004, le premier Chinese Community & Police Cooperation Center (SACCPCC, 南非华人警民合作中心)²¹. Cette initiative est suivie par la création d’une première entreprise locale de sécurité en 2006, la South Africa Chinese Security Company, puis d’ESS Security Company en 2010²². Spécifiquement conçue pour répondre aux besoins de sécurité des communautés chinoises, ESS Security assurerait la sécurité de dix centres commerciaux chinois sur un rayon de 40 km autour de Johannesburg. Elle coopère étroitement avec le SACCPCC, que ce soit dans l’organisation de patrouilles, dans la fourniture d’équipements et/ou dans la coordination avec la police locale.

Par la suite, d’autres entreprises fondées par des ressortissants chinois voient le jour en Afrique du Sud, comme Dereprotection (南非德瑞安保公司) et Panda Guards Pty. Ltd. (南非华人安保公司). Fondée par un instructeur à l’International Firearm Training Academy (Krugersdorp), cette dernière fournirait même des auxiliaires de police.

Cette offre alternative de sécurité privée s’est également développée en Angola. Depuis 2017, plusieurs associations chinoises se sont réunies,

20. « 非洲各国高级军官走进安邦护卫 » [Des officiers supérieurs de l’armée des pays africains ont visité la Garde d’Anbang], Baobo (WeChat), 25 octobre 2018 (archive : <https://archive.ph/o40LM>).

21. « 南非华人警民合作中心主任李新铸——打造守护侨胞安全避风港 » [Li Xinzhu, directeur du Centre de coopération entre la police et la communauté chinoise d’Afrique du Sud – Construire un refuge sûr pour les Chinois d’outre-mer], All-China Federation of Returned Overseas Chinese, 24 janvier 2022. (archive : <https://archive.ph/IqkzC>).

22. « 华人商户的保护神 – 南非知名华人保安公司再盘点 » [Le gardien des commerçants chinois – Un autre aperçu des sociétés de sécurité chinoises réputées en Afrique du Sud], SACETA (Sohu), 9 décembre 2017 (archive : <https://archive.ph/CnG9r>).

avec le soutien de l'ambassade de Chine, pour former l'Angola Chinese Security Joint Association (安哥拉华人安防联席会). Cette association agit comme une plateforme de sécurité privée avec ses propres véhicules de patrouille et ses gardes pour intervenir en cas d'incidents et assurer la coordination avec les autorités locales.

Contrairement aux ESP conventionnelles encadrées par le ministère de la Sécurité publique (MSP), ces dispositifs locaux échappent largement à toute supervision officielle. Il n'est pas rare, sur les réseaux sociaux, d'y voir du personnel chinois arborer des armes à feu, en dépit de l'interdiction posée par la législation chinoise. Ces structures sont aussi associées à des dérives notables. En 2023, au Mozambique, Giant Panda Security, une entreprise de sécurité gérée par un ressortissant chinois, a poursuivi ses activités malgré une interdiction prononcée par le procureur de la province de Sofala²³. En 2018, deux ressortissants chinois ont été arrêtés à Livingstone, en Zambie, pour avoir organisé une formation militaire illégale destinée à une société locale²⁴. La même année, cinq ressortissants chinois ont été arrêtés au Kenya pour avoir tenté d'ouvrir une entreprise affiliée à Longtewei International sans autorisation ni permis de travail²⁵.

À ces incidents s'ajoutent des liens problématiques entre les sociétés de sécurité chinoises locales et des réseaux criminels. Ainsi, en RDC, China Sword Guard (中国中剑卫), une société de sécurité basée au Myanmar et liée à une figure de la triade hongkongaise 14K²⁶, a cherché à s'implanter dans le pays en 2024. De même, en Afrique du Sud, un criminel notoire et dirigeant de l'une des branches de la confrérie Hongmen (洪門) - intimement liée aux triades chinoises et taïwanaises²⁷ - a opéré une entreprise de sécurité proposant des escortes de personnalités chinoises²⁸.

23. « [Chinese-owned security company defies Mozambican authorities](#) », AIM News, 18 août 2023.

24. « [Kenya, Zambia arrest Chinese threats to 'national security'](#) », Africa News, 9 mai 2019.

25. « 国内保镖在肯尼亚被逮捕龙特卫保镖公司非法在非洲经营受惩罚 » [Des gardes du corps nationaux arrêtés au Kenya ; la société Long Tewei Bodyguard Company sanctionnée pour des opérations illégales en Afrique], Zhongzhou International Bodyguard Company (non daté), <http://www.baobiaogongsi.com/zhongguo-baobiaolongtewei.html>.

26. « [Chinese security networks: the secret story of French ex-legionnaires detained in Myanmar's civil war](#) », Intelligence Online, 2 janvier 2025.

27. Pour plus de détails sur la confrérie Hongmen, voir notamment Martin Purbrick, « [Hongmen Associations Have Links to United Front and Organized Crime](#) », The Jamestown Foundation, 7 juin 2025.

28. Rebecca Tan, « [Chinese association accused of mixing crime and patriotism as it serves Beijing](#) », The Washington Post, 24 juin 2025.

Ces affaires posent un problème évident de réputation pour le secteur chinois de la sécurité²⁹. Les autorités ont certes adopté en 2023 une nouvelle norme nationale (GB/T 42765-2023) destinée à améliorer la qualité des services et la coordination entre acteurs³⁰, mais ces efforts restent limités. En pratique, les autorités chinoises tolèrent, voire encouragent, cette logique décentralisée, les structures créées par les ressortissants chinois dans les pays hôtes permettant de pallier les déficits des ESP déployées depuis la Chine continentale. Ces dernières se heurtent en effet à de multiples contraintes : manque de main-d'œuvre qualifiée, en particulier sur le plan linguistique et technique ; inexpérience en matière de combat, de négociation et gestion de crise ; formation aux armes à feu insuffisante et très contrôlée ; cadre légal incomplet ; concurrence internationale en hausse ; instabilités géopolitiques et difficultés économiques.

CONCLUSION

Si certaines voix s'élèvent en faveur d'un « Wagner à la chinoise » au Mali ou ailleurs, les pratiques actuelles révèlent plutôt un système de sécurité privée chinois encore immature et fragmenté en Afrique. D'un côté, les ESP basées en Chine s'internationalisent sous l'impulsion des autorités et des grandes entreprises publiques pour sécuriser les actifs chinois. Leur offre s'est professionnalisée et diversifiée au cours des dernières années, mais ces sociétés demeurent peu nombreuses et peinent à concilier des logiques de marché avec une posture de facilitateurs des objectifs nationaux. D'un autre côté, l'importance accordée par Pékin à la protection des intérêts chinois, combinée aux contextes parfois difficiles de certains pays africains – marqués par l'instabilité et la faiblesse de la gouvernance – alimente une zone grise dans laquelle prospèrent des entreprises locales de sécurité mises en place par les diasporas chinoises. Ces acteurs, souvent en marge de la législation chinoise, concurrencent les ESP conventionnelles tout en exposant le secteur à des dérives notables.

-
29. Haiyong Song, « 中国保安企业开展海外业务的路径及风险防控研究 » [Recherche sur les parcours et la prévention des risques des entreprises de sécurité chinoises dans le développement des activités à l'étranger], People's Public Security University of China, 2020.
30. « 一文读懂 《保安服务管理体系要求及使用指南》 (GB/T 42765-2023) [Comprendre en un seul article « les exigences et les guides d'utilisation du système de gestion des services de sécurité »], Pingdingshan Municipal Public Security Bureau, 30 avril 2025 (archive : <https://archive.ph/qk4T7>).

LA CHINE EN AFRIQUE

Dans ce contexte, il apparaît difficile de parler d'un véritable « modèle » chinois de sécurité privée en Afrique. Le secteur ne dispose pas encore d'un ensemble cohérent de pratiques, d'institutions et de doctrines. Or la notion même de modèle suppose un cadre structuré et potentiellement exemplaire. Si les pratiques et normes sécuritaires chinoises tendent à gagner du terrain sur le continent, les ESP chinoises restent avant tout centrées sur la demande chinoise et demeurent moins développées sur le plan opérationnel et visibles que leurs homologues russes et anglo-saxons.

L'ŒIL DE L'EXPERT

Chinese Private Security Companies' Footprint in Africa: Implications for Military Strategy

Alessandro Arduino

The nature of Chinese private security companies operating overseas is changing rapidly, and Africa is where these changes are most acute. As the United States scales back its role from “world’s sheriff” to an off-shore balancer,¹ other actors are filling the void. Russian mercenaries from the Wagner Group and its successor Africa Corps and Turkish private military companies like SADAT are expanding their influence from Libya across the Sahel, forcing Chinese PSCs to confront new operational challenges.² At the same time, a proliferation of local non-state armed groups and jihadist movements affiliated with al-Qaeda and the Islamic State, from Somalia to Niger, further complicates the security landscape. The growing footprint of Russian paramilitaries, exemplified by Wagner’s Africa Corps offshoot, is a case in point.³

Moreover, the expansion of contractor activities into cyberspace and the information domain has significant implications for conventional military operations. The deployment of PMSCs and mercenaries in conflicts from Libya to Sudan foreshadows future trends in warfare, not only during active hostilities but also in peacetime competition. At the same time, the evolution of mercenary activities and the emergence of quasi-PMCs like Russia’s Wagner Group, alongside Chinese PSCs rooted in a state planned economy, have outpaced efforts to define laws and regulations.⁴

Since the launch of the Belt and Road Initiative (BRI) in 2013, China has increasingly relied on its private security firms to fill critical security gaps in protecting its investments and personnel abroad. As an economic powerhouse, China remains constrained by limited power-projection capabilities. Despite major reforms of the PLA under President Xi Jinping,⁵ the nation still lacks battle-tested forces. In this context, the Chinese private security sector has emerged as a practical solution to bridge the security gap. As the

1. A. Mackinnon, « [Trump’s plans for the Pentagon](#) », *Foreign Policy*, November 8, 2024.
2. Ori Swed et Alessandro Arduino, « [Russian Mercenaries Have a Bad Reputation but Some African Regimes Still Employ Them: Study Explores Why](#) », *The Conversation*, November 24, 2024.
3. A. Arduino, « [Wagner group in Africa: Russia’s presence on the continent increasingly relies on mercenaries](#) », *The Conversation*, February 9, 2023.
4. « Working group on the use of mercenaries as a means of violating human rights and impeding the exercise of the right of peoples to self-determination », Office of the High Commissioner for Human Rights, November 2, 2020, <https://www.ohchr.org/en/statements/2021/02/working-group-use-mercenaries-means-violating-human-rights-and-impeding-exercise>
5. R.A. Bitzinger, J. Char, *Reshaping the Chinese military: The PLA’s roles and missions in the Xi Jinping era*, Routledge, 2019.

surge in anti-Chinese violence and instability in several African regions is pressuring China to respond, the Chinese private security sector appears to be the most likely course of action that Beijing will pursue altogether with training of local military and police forces.

By contrast, Moscow's quasi-PMCs serve as the tip of the spear of state-sponsored covert operations in Africa, and even act as a parallel army outside the formal Russian military command. While Russia doubles down on "Kalashnikov diplomacy" through both overt and shadowy uses of force, China has so far taken a more cautious approach, seeking to mitigate risks while balancing the benefits of PSCs in protecting its global interests with the risk that a more professional private security sector could, if not tightly controlled, destabilize domestic security.

Beijing's approach to the privatization of security is markedly different from the Kremlin's footprint in Africa. Chinese PSCs focus on meeting the specific protective needs of BRI projects and personnel rather than engaging in large-scale combat operations. Consequently, the security of China's overseas BRI infrastructure falls to a select group of leading Chinese PSCs chosen from the thousands that exist in China's massive domestic security market.

MAPPING CHINESE PSCS' FOOTPRINT IN AFRICA

The involvement of Chinese PSCs in Africa predates the BRI. In the early 2000s, Chinese business communities in Africa formed ad hoc neighborhood watch groups to protect local Chinese enterprises. The first formally recorded Chinese security firm on the continent was reportedly established in 2006 in Johannesburg by members of the Chinese diaspora and the Chinese PSC activities grew in Africa alongside the expansion of the BRI.⁶ In some cases, Chinese mine operators in countries like Zambia even organized their own do-it-yourself security teams to guard against theft and to protect visiting Chinese executives. According to a 2025 study by the Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), over twenty Chinese PSCs are active in nearly thirty African countries.⁷ Their distribution closely mirrors Chinese economic interests and avoids active warzones following a historical trend of Chinese companies clustering in relatively stable but strategic locations such as Nigeria, South Africa, and the Horn of Africa, where sizable Chinese communities and major infrastructure projects are present. While in the past Chinese PSCs largely steered clear complex environments such as of high-risk states like Mali or the Central African Republic (CAR), reflecting both limited operational experience and Beijing's aversion to diplomatic incidents, now this trend is beginning to change. By 2023, companies such as DeWe Security have ventured into higher-risk areas like the Sahel, as Chinese interests in natural resource projects bare a higher risk appetite. Leading Chinese PSCs in Africa. Several Chinese private security companies stand out in the region:

6. Djenabou Cissé, Simon Menet and Marie de Vries, « Russia and Chinese Private Military and Security Companies in Africa: Two Competing Models? », *Recherches & Documents*, March 3, 2025 (Fondation pour la recherche stratégique, March 18, 2025).

7. *Ibid.*

- China Overseas Security Group (COSG): A consortium formed in 2015 by five Chinese security firms. COSG employs over 20,000 personnel and maintains offices in Addis Ababa and Nairobi, focusing on securing BRI infrastructure projects and Chinese embassies in East Africa.⁸
- Beijing Huayuan Security Group: Founded in 2009 by a former public security official, Huayuan provides risk assessments, security training, and armed escort services. It established a branch in Tanzania in 2014 protecting the Chinese embassy and businesses and has operated in the Democratic Republic of Congo and Nigeria since 2017.
- VSS Security Group: Established in 2002, VSS offers close protection, armed maritime security, and counter-terrorism training. Its major clients include China National Petroleum Corporation (CNPC), and it has deployed personnel in Sudan, South Sudan, and Libya.
- Frontier Services Group (FSG): Is a Hong Kong-listed company originally co-founded by Erik Prince (the founder of Blackwater PMCs) in partnership with China's state-owned CITIC Group. It integrates security with logistics, aviation, and technology services. FSG operates in more than 15 African countries and in 2021 acquired the Chinese firm DeWe Security. Initially, FSG experimented with a Blackwater-style model of armed contracting, but as U.S.-China relations soured, it shifted to a more China-focused strategy; in 2021 Prince stepped down from a leading role in the company, and FSG is now under Chinese leadership.⁹
- HuaXin ZhongAn (HXZA) Security Group is a leading Chinese firm in maritime security in Africa. It was the first Chinese company to conduct armed maritime escort missions at sea and has protected Chinese ships from the Gulf of Aden to the Gulf of Guinea.

Also, a current trend is witnessing Chinese security companies forming joint ventures with local African security companies to navigate host-country legal restrictions, acquiring licensing to carry small weapons for the local contractors and leverage local networks.

SERVICES AND CAPABILITIES

Chinese PSCs operating abroad predominantly provide passive security services. Meaning that their focus is on risk assessment, unarmed site protection, logistical support, and security training, rather than direct combat roles, mostly supervising local security staff who handle on-the-ground protection. A major limiting factor is Chinese law: private security personnel from China are not permitted to carry firearms inside China with limited exceptions, and the regulation to carry weapons overseas is still marred in a grey area. As a result, Chinese companies must rely on host-nation police, joint ventures with local private security companies, or even friendly militias for armed protection when necessary. For example, during heavy fighting in South Sudan's capital in July 2016, unarmed contractors from DeWe Security enlisted armed South Sudanese militiamen to escort 330 Chinese

8. *Ibid.*

9. Alessandro Arduino, « Chinese Private Security Companies: Neither Blackwater Nor the Wagner Group », *War on the Rocks*, December 1, 2023.

civilians to safety.¹⁰ In this respect Chinese academicians specialized in private security noted that this dependence on local armed proxies introduces accountability risks and can entangle Chinese firms in local factional politics.

The industry's level of professionalization remains uneven. China's domestic security market is saturated with thousands of companies, but only a handful have any experience operating overseas. The majority of the PSCs in China are essentially training academies or consulting firms with minimal field capacity. Unlike their Western counterparts, Chinese PSCs abroad operate in a legal grey zone. China's domestic laws strictly regulate private security activity at home, but those laws do not clearly apply to operations overseas.¹¹ International law offers little guidance, leaving Chinese companies to comply with host country regulations, where such laws exist, and informal directives from Beijing. Meanwhile, established international standards and certifications for private security, such as those set by ICoCA,¹² are often seen by Chinese PSCs venturing abroad for the first time as overly costly and excessively cumbersome to their needs. In this respect, the Chinese government strongly discourages its security firms from taking on missions that are overly risky or politically sensitive, in order to avoid incidents that could jeopardize China's foreign relations.¹³ Consequently, most Chinese PSCs avoid direct combat roles and stick to lower-risk environments. At the same time, the Communist Party's control over these companies is substantial: many firms host internal Party committees to ensure alignment with state directives, and the Maoist principle that "the Party controls the gun" remains a guiding tenet of the industry.

The inability of Chinese PSC personnel to bear arms can lead to ambiguity about their deterrent value, but on the other hand, China's no-weapons policy for PSCs helps Beijing distance itself from accusations of neo-colonial militarization on African soil. According to Paul Nantulya an expert on Africa's security and China Chinese contractors leave "a small footprint" because they must operate unarmed and work closely with local security services.¹⁴ Nonetheless, this cautious approach has not eliminated controversies. In recent years, reports have surfaced of Chinese security personnel being arrested in countries like Zimbabwe, Kenya and Zambia after incidents such as shooting and wounding local workers or providing paramilitary training and equipment without authorization¹⁵.

-
10. Kate Bartlett, « How Chinese Private Security Companies in Africa Differ from Russia's », VOA News, March 31, 2023.
 11. Ministry of Public Security, Ministry of Foreign Affairs, Ministry of Commerce, State-owned Assets Supervision and Administration Commission, All-China Federation of Industry and Commerce. Guidelines for safety training of overseas enterprises expatriate personnel (2019 edition) (境外企业外派人员安全培训指南 (2019 年版)), 2019.
 12. International Code of Conduct Association official website <https://icoca.ch/>.
 13. Jason Warner, « Understanding China's New Counterterrorism Ambitions in Africa », *CTC Sentinel*, 18 (8), August 2025.
 14. P. Nantulya, « China's Policing Models Make Inroads in Africa », Africa Center for Strategic Studies, May 22, 2023.
 15. A. Arduino, *Money for Mayhem: Mercenaries, Private Military Companies, Drones, and the Future of War*, Londres, Bloomsbury, 2023.

AFRICA: FROM MULTI-DOMAIN OPERATIONS SUPPORT TO CYBERSECURITY

Chinese PSCs in Africa, especially in proximity of commercial ports are becoming a tool in aligning with China's military-civil fusion (MCF) strategy and the PLA's multi-domain operations doctrine¹⁶. Although PSCs currently perform mostly passive roles they are gradually expanding into maritime security, counter-piracy, and intelligence collection offering granular intelligence in case of need, especially in case of Chinese workers evacuation.

The Chinese state's caution toward militarizing PSCs reflects regulatory uncertainty and concerns about control. Yet, as China's global investments grow, PSCs are evolving to fill gaps where the PLA or PLAN cannot deploy for political reasons. Their expanding capabilities, including counter-drone systems and port security tied to naval logistics, demonstrate how they indirectly enhance China's strategic reach abroad. When examining the rise of China's private security sector, it is crucial not to view it through the same lens as Western counterparts. In China, the line between state and private enterprise is deeply blurred; most PSCs serve state-owned companies and operate under CCP oversight, effectively functioning as extensions of state power. In this respect, a future integration with PLA objectives could increase China's overseas operational flexibility but also erode distinctions between civilian and military activities.

Similarly, the development of China's Digital Silk Road and cyber ambitions in Africa is closely followed by Chinese security firms that are moving into cybersecurity and smart-city surveillance, using AI, big data, and facial-recognition technology to offer predictive security services. This digital expansion, however, raises privacy, sovereignty, and espionage concerns among host nations¹⁷, particularly given China's National Cybersecurity Law and state control of data¹⁸.

Finally, Beijing's growing reliance on "cyber contractors" introduces both strategic advantages and vulnerabilities. Outsourcing cyber operations provides plausible deniability but risks exposure and loss of control, as seen in the 2024 data leak from a Chinese cybersecurity firm I-Soon.

CONCLUSION

The expansion of the BRI in Africa has sharply increased demand for Chinese PSCs to safeguard Chinese personnel and infrastructure. The future integration of Chinese PSCs with the PLA's multi-domain operations and the potential expansion of China's security footprint abroad could reshape the rules of engagement for these firms. For now, the sector is rising its ca-

-
16. A. Arduino, « [China and the Evolution of Private Military Security Companies in Multi Domain Operations](#) », *NATO Open Publications Series*, 9 (3), 2024.
 17. R.J.E.H. Creemers, « China's conception of cyber sovereignty: rhetoric and realization », in D. Broeders & B. Berg van den (eds), *Governing Cyberspace: Behavior, Power, and Diplomacy. Digital Technologies and Global Politics*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2020, p. 107-142.
 18. Z. Zhou, « The New Chinese National Standard on Private Security », *ICoCA Blog*, January 15, 2025, <https://blog.icoca.ch/the-new-chinese-national-standard-on-private-security/> [accessed October 9, 2025].

pabilities while the Chinese PSCs that are adventuring overseas for the first time remains hampered by deficits in experience.

Beijing's push to align PSCs with broader national strategies, exemplified by the Global Security Initiative (GSI)¹⁹ and military-civil fusion, underscore the growing importance of these companies in China's strategic planning. The gradual adaptation of PSC capabilities to support the PLA's multi-domain operations highlights their potential to enhance China's security reach across land, sea, air, space, and cyber domains. Yet relying on ostensibly private actors for security and intelligence gathering raises concerns about oversight and accountability, as well as the risks that highly capable "private" forces could pose if they operate outside strict state control.

From the African perspective, Chinese PSCs contribute to a hybridization of security on the continent.²⁰ In some cases, Chinese contractors help in supporting local security forces training or provide surveillance systems using Chinese technology AI driven crowd surveillance. Such support can enhance African security capabilities but also create new dependencies on Chinese equipment and expertise. In this respect, the presence of Chinese security providers in Africa dovetails with China's GSI pledges to assist African nations in counter-terrorism and maritime security efforts. Notably, Chinese PSCs operate primarily to secure China's economic interests, but their presence inevitably intersects with broader geopolitical competition. Chinese private security companies footprint is evolving across Africa while their presence is still modest compared to Russian outfits like Africa Corps, but it is significant along major BRI corridors. The trajectory of this sector reflects Beijing's strategic calculus: protect overseas interests, employ demobilized veterans, and extend influence abroad without deploying the PLA. Chinese PSCs remain closely tied to the state; strict limits on their armaments and direct Party oversight restrict their autonomy and differentiate them from Western or Russian models.

19. GSI (全球安全倡议), Chinese President Xi Jinping's keynote speech at the opening ceremony of BFA annual conference 2022, *BaoAo Forum*, April 23, 2022, <https://english.boaoforum.org/newsDetail.html?navId=3&itemId=0&permissionId=114&detailId=16834>.

20. D. Cissé *et al.*, « Russia and Chinese Private Military and Security Companies in Africa ».

LES CONTRIBUTEURS

Alessandro Arduino

Chinese Private Security Companies' Footprint in Africa: Implications for Military Strategy

Alessandro Arduino PhD is an affiliate lecturer at Lau China Institute, King's College London, a visiting professor at Geneva Graduate Institute and a member of the Advisory Group of the International Code of Conduct Associations for private security companies. Previously he served as a China expert for the Italian Ministry of Foreign Affairs at the Italian Consulate General in Shanghai, co-director of the Security and Crisis Management International Center at the Shanghai Academy of Social Sciences (SASS), and a principal research fellow at the Middle East Institute – National University of Singapore (NUS).

Dernières publications : "Ukraine's own Wagner group", *The Spectator World*, 2 September 2025 ; "Drones, disinformation and guns-for-hire are reshaping conflict in Africa: new books tracks the trends", *The Conversation*, 3 August 2025 ; *Money for Mayhem: Mercenaries, Private Military Companies, Drones, and the Future of War*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2023.

Courriel : alessandro.1.arduino@kcl.ac.uk

Xavier Aurégan

Enseignant-chercheur à l'Institut catholique de Lille, chercheur associé à l'IFG lab

Xavier Aurégan est enseignant-chercheur à l'Institut catholique de Lille. Chercheur au laboratoire MUSE de la faculté des lettres et sciences humaines où il dirige l'axe « Afriques contemporaines », il est également chercheur associé à l'IFG Lab (Institut français de géopolitique). Géographe spécialisé en géopolitique, ses recherches portent sur l'Afrique subsaharienne et notamment sur les relations sino-africaines. Il étudie de quelles manières les présences chinoises, publiques comme privées, d'hier comme aujourd'hui, altèrent les territoires, les économies et les sociétés africaines. Xavier Aurégan co-organise, avec Thierry Pairault, le séminaire « Présences chinoises » à l'EHESS.

Dernières publications : *Chine, puissance africaine. Géopolitique des relations sino-africaines*, Armand Colin, 2024 ; *L'Afrique et ses présences chinoises*, avec Thierry Pairault, L'Harmattan, 2024.

Courriel : xavier.auregan@univ-catholille.fr

Quentin Couvreur

Centre de recherches internationales (CERI) – Sciences Po

Quentin Couvreur est doctorant en science politique au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po. Sa thèse, réalisée sous la direction de Frédéric Ramel, porte sur la diplomatie multilatérale de la Chine aux Nations unies. Il a été Visiting PhD Scholar à l'université Columbia à New York, dans le cadre du programme Alliance. Il est également membre du Groupe de recherche sur l'action multilatérale (GDR GRAM), dont il coanime le séminaire de recherche mensuel. Par ailleurs, il a travaillé sur la diplomatie taïwanaise et les relations entre l'Europe et Taïwan.

LA CHINE EN AFRIQUE

Dernières publications : *Les relations politiques Europe-Taiwan : entre coopération dynamique et solidarité démocratique*, L'Harmattan, Paris, 2023 ; « Taïwan, un partenaire important pour la France », *Note de recherche*, FNSP, 2024.

Courriel : quentin.couvreur@sciencespo.fr

Alexandre Lauret

IRSEM

Alexandre Lauret occupe le poste de chercheur Afrique de l'Est à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Docteur en géographie humaine (codirection en anthropologie) de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, il est également chercheur associé au LADYSS (CNRS UMR 7533) et membre jeune chercheur de la Société des explorateurs français. Ses travaux de recherche portent sur les routes migratoires et les activités criminelles dans la Corne de l'Afrique.

Dernière publication : *L'épopée des passeurs : l'âge d'or du trafic de migrants*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2025.

Courriel : alexandre.lauret@irsem.fr

Simon Menet

Chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et doctorant en science politique à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

Simon Menet est chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et responsable du Programme Taïwan sur la sécurité et la diplomatie. Ses travaux se concentrent sur les questions sécuritaires et stratégiques en lien avec la Chine. En parallèle de ses activités à la FRS, il prépare une thèse de doctorat en science politique à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

Dernière publication : « [Policing Beyond Borders: China's Law-Enforcement Expansion in the Mekong Region](#) », 2025, dans le cadre du projet *Borderlands* du national Bureau of Asian Research (NBR).

Courriel : s.menet@frstrategie.org

Mathieu Mérino

IRSEM

Docteur en science politique, Mathieu Mérino occupe le poste de chercheur Afrique de l'Ouest/bande saharo-sahélienne à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Deux thématiques guident actuellement sa recherche centrée sur des terrains africains : l'étude des régimes politiques et des processus démocratiques d'une part, et celle des systèmes de conflits et des enjeux sécuritaires d'autre part (Sahel, Grands Lacs, forces de défense et de sécurité, etc.). Mathieu Mérino est également chercheur associé au sein du centre multidisciplinaire et comparatiste Les Afriques dans le Monde (LAM) à Sciences Po Bordeaux et enseignant en relations internationales à l'Université Lumière Lyon.

Dernière publication : « Transitions démocratiques et stabilité en Afrique : un lien à repenser ? », *Revue de Défense nationale*, n° 882, été 2025, Paris, p. 123-129 (co-écrit avec Gérard Gerold).

Courriel : mathieu.merino@irsem.fr

Selma Mihoubi

Laboratoire Médiations (Sorbonne Université)

Docteure en géographie, politique, culturelle et historique de l’Institut de géographie (Sorbonne Université Paris IV), Selma Mihoubi est spécialiste des questions de géopolitique des médias. Elle a notamment publié des travaux de recherche sur l’influence informationnelle de la Chine en Afrique francophone. Sa double formation en journalisme et en géopolitique lui a permis de développer une expertise dans l’analyse des stratégies d’influence médiatique. Elle a notamment collaboré avec le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et le ministère des Armées. Selma Mihoubi poursuit ses activités de recherche auprès du laboratoire Médiations (Sorbonne Université), et de consultante en géopolitique spécialiste des manipulations de l’information pour des acteurs institutionnels et privés.

Dernières publications : « Le Sahel : en première ligne de la désinformation ? », *Diplomatie – Les Grands Dossiers*, n° 87, août-septembre 2025 ; « L’influence informationnelle de la Chine en Afrique francophone au service de la diplomatie de Pékin », *Diplomatie*, n° 124, novembre-décembre 2023 ; « La stratégie d’implantation de Radio Chine internationale en Afrique de l’Ouest. Un ancrage local aux visées globales », RadioMorphoses, octobre 2023.

Courriel : selma.mihoubi@gmail.com

Carine Pina

IRSEM

Carine Pina occupe le poste de chercheure Chine-Monde chinois à l’Institut de recherche stratégique de l’École militaire (IRSEM). Docteure en droit et économie du développement, sinologue, elle travaille sur l’expansion et les relations internationales de la Chine en lien avec les migrations internationales chinoises. Ses recherches actuelles portent sur les modalités de la gouvernance extraterritoriale de la Chine. Outre les politiques migratoires, elle analyse la construction par la Chine d’un système sécuritaire de protection extraterritoriale et ses implications en matière de projection des forces sécuritaires chinoises et de relations avec les États d’accueil des intérêts chinois. Elle enseigne à l’ICP et à LCAO-Université Paris Cité.

Dernières publications : « Les OMAG chinoises dans la compétition de grandes puissances. Atout ? Suspicion ? Anticipation ? », dans Sabine Dini, Édouard Jourdain, Thomas Lindemann (dir.), *Anticiper les conflits*, Garnier, à paraître fin 2025 ; « Le rôle de la Chine dans l’évolution de la situation internationale et au Moyen-Orient », IEMed Mediterranean Yearbook, à paraître fin 2025 ; « [Les ambitions de la Russie et de la Chine en Méditerranée](#) », Étude 120, IRSEM, 2024 (co-écrit avec Céline Marangé).

Courriel : carine.pina@irsem.fr

LA CHINE EN AFRIQUE

DES « DIPLOMATIES » ALTERNATIVES POUR DE NOUVEAUX ENJEUX SÉCURITAIRES

Alexandre Lauret, Mathieu Mérino, Carine Pina (dir.)

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 15 ans : en 2024, leurs échanges s'élevaient à 295 milliards de dollars américains. Cet essor continu des relations sino-africaines depuis maintenant plus de trois décennies a considérablement augmenté l'empreinte de la Chine sur le continent, forgeant des « diplomatie » alternatives, dans les domaines économique, sanitaire et informationnel. Parallèlement, plus la Chine s'implante en Afrique, plus elle est confrontée à de nouveaux défis sécuritaires, pour lesquels elle tente de construire une architecture préservant ses intérêts. Cette étude ambitionne d'explorer la montée en puissance de la Chine en Afrique, en s'appuyant notamment sur les interventions réalisées à l'occasion d'une table ronde, organisée le 28 mai 2025 par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), et portant sur « la Chine en Afrique : des “diplomaties” alternatives pour de nouveaux enjeux sécuritaires ». Les auteurs appellent ainsi à déconstruire les cadres d'analyse occidentalocentres pour comprendre les formes alternatives de diplomatie déployées par Pékin, de la rue au continent en passant par les missions internationales de maintien de la paix. La nouveauté n'est pas tant l'émergence d'une diplomatie sécuritaire chinoise que la construction d'un système sécuritaire chinois multiscalaire impliquant une pluralité d'acteurs.

ÉTUDE - n°129

IRSEM, École militaire
1, place Joffre, case 38 - 75700 Paris SP 07
irsem.fr

